



UNIVERSITÉ DU BURUNDI

GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI

Dépôt institutionnel officiel

<https://repository.ub.edu.bi>

Mécanismes de régularisation des conflits dans une zone multi-éthnique et multi-culturelle : Le cas de la zone Buyenzi

Niyondiko, Désiré; Sous la direction de : Professeur Julien Nimubona

2003-11

UB, FLSH

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2372>

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT D'HISTOIRE

**MECANISMES DE REGULATION DES CONFLITS
DANS UNE ZONE MULTI-ETHNIQUE ET MULTI-
CULTURELLE : Le cas de la zone BUYENZI**

Par
Désiré NIYONDIKO

Sous la direction de:

Professeur Julien NIMUBONA

Mémoire présenté et défendu en vue
de l'obtention du grade de Licencié
en Histoire

Option : Enseignement et recherche

DEDICACE

A mes regrettés père et mère ;
A mes frères et sœurs ;
Amis et collègues ;
A toutes les victimes des conflits qui déchirent le
Burundi ;

Nous dédions ce mémoire

REMERCIEMENTS

L'aboutissement de ce travail nous donne l'heureuse occasion de nous acquitter d'une noble dette de reconnaissance envers certaines personnes dont le concours a été décisif dans sa réalisation.

Nous remercions vivement le professeur Julien NIMUBONA qui nous a inspiré le sujet et qui, malgré ses multiples obligations, a assumé avec intérêt et dévouement la direction de ce travail. Ses remarques pertinentes, ses conseils judicieux nous ont été d'une grande importance. Qu'il soit rassuré de notre profonde reconnaissance.

Nos remerciements vont également à l'endroit de tous les éducateurs, du primaire à l'université en général et ceux du département d'Histoire en particulier, pour leur contribution à notre formation humaine, morale et intellectuelle.

Nous adressons également nos vifs remerciements à la famille NDAYEGAMIYE qui nous a assisté alors que, encore jeune, notre vie allait être bouleversée par la perte de nos parents. A Monsieur Anthère NTABANGANA, Eric NYANZIRA, à la famille MASAGARIRA, nous disons merci.

Ce serait de l'ingratitude de notre part si nous oublions la contribution combien irremplaçable de nos informateurs, en particulier les musulmans, qui ont accepté volontiers de perturber pour nous leur emploi du temps.

Que toute personne qui, directement ou indirectement, a contribué à l'élaboration de ce travail, trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nous pensons particulièrement à Josué NDUWAYO.
Ce travail est le fruit de vos efforts.

Désiré NIYONDIKO

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

ALIBU	: Alliance Islamique du Burundi
COMIBU	: Communauté Islamique du Burundi
FRODEBU	: Front pour la Démocratie au Burundi
Op.cit.	: Opere citato (Ouvrage déjà cité)
RAVAK	: Rapport Annuel du Vicariat Apostolique du Kivu
TANU	: Tanganyika National Union
UNARU	: Union Africaine du Ruanda-Urundi
UPRONA	: Unité et Progrès National

TABLE DES MATIERES

Dédicace.....	i
Remerciement.....	ii
Sigles et abréviations.....	iii
Table des matières.....	iv

CHAP I : PRESENTATION SOCIOLOGIQUE ET ANTHROPOLOGIQUE DE LA ZONE BUYENZI

Introduction générale	1
A. Situation géographique.....	4
B. Présentation historique.....	6
C. Peuplement.....	8
1. Evolution de la population du CEC de 1947 à 1960.....	8
2. Origine des populations.....	9
2.1 La population étrangère.....	9
-L'origine géographique de la population de la ville de BUJUMBURA	9
2.2. Migration intérieure.....	11
3.La population actuelle.....	12
L'évolution de la population de la Mairie de BUJUMBURA de 1990 à 2002.....	13
D. Présentation sociologique et anthropologique.....	14
Caractéristiques des populations.....	14
1.1. Nationalité.....	14
1.2. Ethnie.....	16

1.3. Langues.....	18
2. Les croyances.....	20
2.1. L'islam à BUYENZI.....	20
2.1.1. Introduction de l'islam à BUYENZI.....	20
2.1.2. La marginalisation de l'Islam.....	21
2.1.3. L'isolement des musulmans dans la vie politique.....	23
2.1.4. Les faits sociaux consécutifs à la religion islamique au BURUNDI.....	26
a. La polygamie.....	26
b. Le taux d'instruction.....	28
2.2. Les églises chrétiennes.....	30
3. Activités cultures et sportives.....	33
4. Activités économiques.....	35
5. L'organisation sociale dans le quartier.....	37
5.1. L'autorité : définition et concept.....	37
5.1.a. L'autorité légale dans la société.....	39
5.1.b. L'autorité religieuse dans la société.....	39
Conclusion.....	40
CHAPITRE II : SOCIETE ET CONFLITS.....	41
0. Introduction.....	41
A. Aperçu générale sur la théorie des conflits.....	42
1. Définition et conceptualisation du conflit.....	42
2. Les différents types de conflit.....	45
3. Identité et conflit.....	47
4. Les causes des conflits.....	49
5. L'état d'une situation génératrice de conflit.....	51
6. Les fonctions positives des conflits.....	52
7. Dynamique et cycle de vie d'un conflit.....	54
B. Mécanismes de transformation des conflits.....	55

1. La transformation des conflits sur base de la culture.....	58
C. Types de conflits en zone BUYENZI et leurs mécanismes de gestion	60
1. Types de conflits.....	60
a. Conflits liés à la polygamie.....	60
b. Conflits liés à l'héritage.....	62
c. Escroquerie et abus de confiance.....	64
d. Clivages inter-musulmans.....	64
e. La question ethnique en zone BUYENZI.....	65
2. Mécanisme de gestion de conflit dans le cadre religieux.....	67
Conclusion.....	69

CHAPITRE III : ANALYSE CULTURELLE DE LA REGULATION DES CONFLITS EN ZONE BUYENZI.....70

A. Rôle de la religion dans la société.....	70
1. L'Islam facteur capital de la cohésion entre « Buyenziens ».....	75
a. L'Islam : un facteur structurant.....	75
b. Sociohistoire de cette capacité régulatrice de l'Islam à BUYENZI.....	80
B. Une présence massive des étrangers.....	83
C. Autres activités susceptibles de renforcer la cohésion sociale.....	85
D. Le paradoxe de l'évitement de la loi nationale.....	90
E. Le modèle « buyenzien » en question.....	93

CONCLUSION GENERALE.....	95
---------------------------------	-----------

BIBLIOGRAPHIE.....	97
---------------------------	-----------

Liste des informateurs.....	100
------------------------------------	------------

INTRODUCTION GENERALE

Localisée dans la partie centrale de la ville de Bujumbura, la zone BUYENZI fut fondée en 1938. Mais l'existence du quartier fut légalisée que plus tard par l'ordonnance n°69/SEC du 22/12/1941.

A l'origine, cette zone est constituée par une population à majorité étrangère. L'installation de cette population jusqu'à l'emplacement actuel fut une histoire tourmentée. Du village MAKANGIRA, elle a passé par KABONDO pour enfin s'installer 10 ans après au camps swahili, actuelle zone BUYENZI.

Quand la lutte pour l'indépendance du BURUNDI commence, cette population s'aligne derrière le parti UPRONA, le parti du Prince Louis RWAGASORE. Déçu de la gestion du pouvoir après l'indépendance, cette population va tourner le dos à la politique et ne va s'intéresser uniquement qu'au commerce et aux divers métiers.

Malgré une diversité d'origine très sensible, l'Islam ainsi que la langue Swahili vont faire de cette société une même communauté. Ainsi, BUYENZI constitua une entité culturelle à part au sein de l'agglomération de BUJUMBURA, entité qui se définit par la culture swahili qui reste la plus importante de la zone. Cette culture islamique va contribuer énormément à la consolidation des relations sociales entre les habitants. Elle va s'impliquer activement dans la régulation des conflits.

Quant la crise d'octobre 1993 éclate, cette zone réussit à se mettre à l'écart des tensions ethniques qui déchirèrent les autres zones populaires. Hutu et Tutsi qui étaient chassés de leurs zones, cherchèrent refuge à BUYENZI. Celle-ci parvint à maîtriser la cohabitation entre les habitants. Plusieurs facteurs sont évoqués pour expliquer ce résultat.

Choix et intérêt du sujet

Cette recherche sur les mécanismes de régulation des conflits dans la zone BUYENZI a été motivée par le caractère exceptionnel que cette zone a affiché durant la période de la balkanisation ethnique en Mairie de Bujumbura en mars 1994.

Quand les zones populaires se constituaient en Hutu lands et en Tutsi lands, nous avons vu par contre que la zone BUYENZI s'est constituée en centre d'accueil de déplacés multiethniques provenant des zones ethniquement réservées. Cela a suscité des interrogations :

Quels sont les mécanismes de régulation sociale qui ont agi sur cette société afin qu'elle ne s'enflamme concomitamment avec les autres zones populaires ?

Quelles sont la nature et l'origine de ces mécanismes que d'autres zones n'ont pas pu bénéficier ?

A toutes ces interrogations, nous avons trouvé que les arguments avancés par les uns et par les autres étaient divergents ou étaient de surface. C'est pour cette raison que nous avons entrepris ce travail de recherche afin de donner notre approche. Nous pensons que notre modeste travail donnera une contribution à ceux qui se posent toutes ces questions.

Articulation du sujet

Nous avons subdivisé notre travail en trois grands chapitres. Notre premier chapitre est intitulé : Présentation sociologique et anthropologique de la zone BUYENZI. Dans ce chapitre, nous allons essayer de montrer la société qui fera objet de notre étude. Les éléments issus de cette recherche nous permettront de comprendre dans les chapitres suivants certains comportements un peu exceptionnels qui caractérisent la zone.

Le second chapitre montrera les différents types de conflits et leurs mécanismes de gestion. Des mécanismes généraux, on va passer à ceux qui sont propres à la zone BUYENZI. L'Islam, religion dominante dans cette circonscription, occupera une place de choix dans la régulation des conflits.

Enfin, dans le troisième chapitre, nous allons essayer d'analyser les facteurs intégrateurs de la société, les facteurs qui essaient de garder la cohésion sociale entre les habitants. Nous verrons enfin les limites de cette régulation des conflits qui met au premier plan la religion.

Difficultés rencontrées

Concernant les sources écrites, le problème majeur que nous avons rencontré est la quasi inexistence d'ouvrages spécialisés sur la zone BUYENZI. La plupart des travaux de recherche déjà effectués concernent la Mairie de Bujumbura dans son ensemble. L'autre difficulté est l'absence des données actualisées. Par là, nous précisons des données statistiques qui étaient à notre portée.

Enfin, l'autre difficulté est la consultation des documents concernant les dossiers des procès au tribunal de résidence de BUYENZI. La greffière responsable de ces dossiers nous a refusé de relever certaines données qui nous semblaient très utiles à notre travail. C'est pour cela que certains détails n'ont pas été précisés.

Concernant les sources orales, l'enquête sur terrain n'a pas été facile car bon nombre de nos personnes-ressources nous ont refusé l'entretien en nous accusant de faire de la politique. C'est une société qui a une conception très négative de la politique. Pour relever ce défi, nous sommes passé par des amis qui habitent la zone ou qui ont des affinités avec nos personnes-ressources. Pour ceux qui ont voulu garder l'anonymat croyant que leurs propos pouvaient leur apporter des ennuis, nous nous sommes incliné à leur vœu.

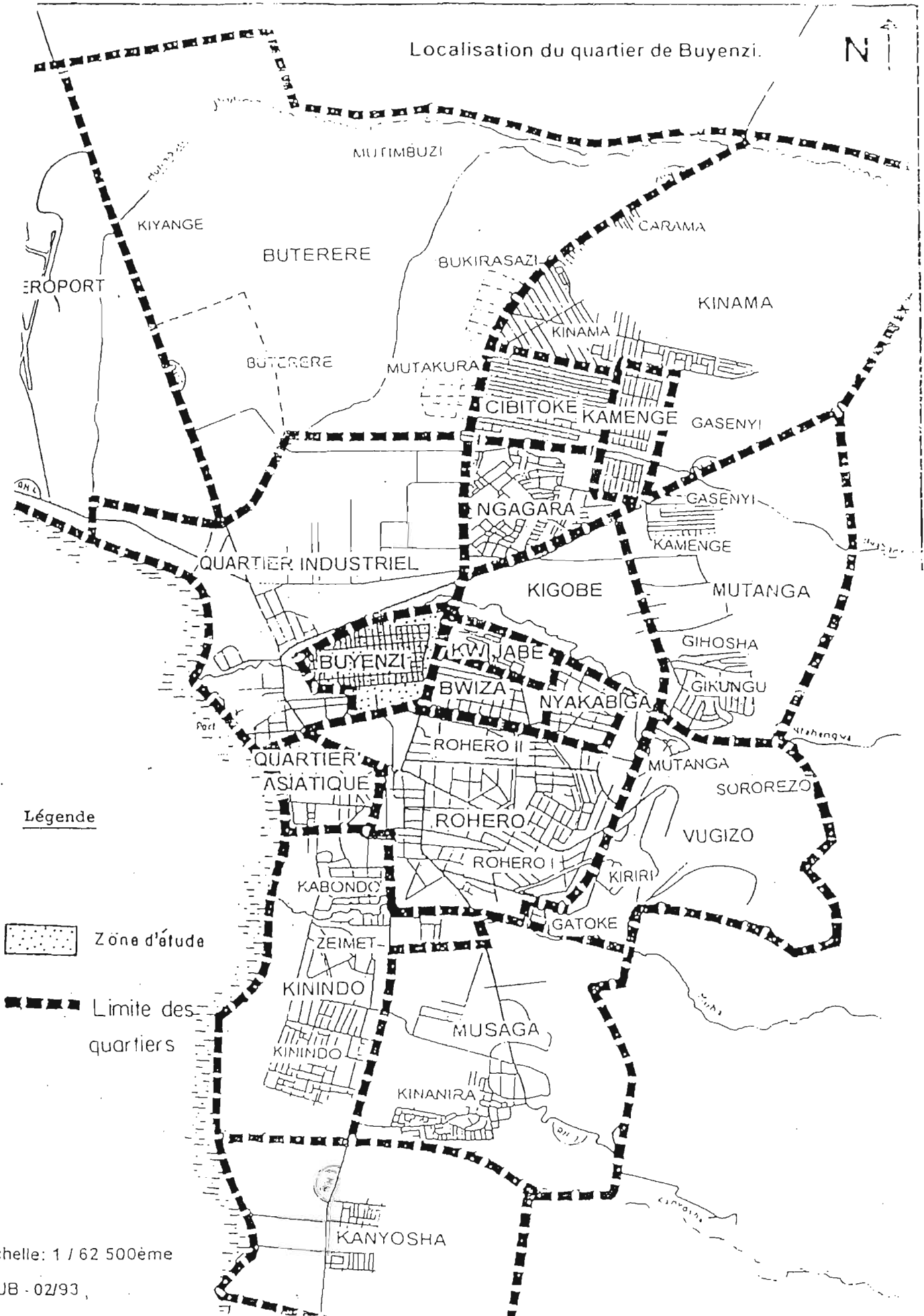
CHAPITRE I : PRESENTATION SOCIOLOGIQUE ET ANTHROPOLOGIQUE.

A. Situation géographique.

La zone BUYENZI qui fait l'objet de notre étude est l'une des treize zones qui composent la municipalité de BUJUMBURA. Elle fut fondée en 1938.

Localisée dans la partie centrale de la ville de BUJUMBURA, la zone BUYENZI est délimitée au Nord par la rivière NTAHANGWA. La chaussée du Peuple Murundi donne une limite à son extension Est en la séparant de la zone BWIZA. Vers le Sud, le Boulevard du Port, prolongé par l'Avenue de la jonction délimite la zone BUYENZI et fait frontière de celle-ci avec la zone ROHERO. A l'Ouest, l'Avenue RWIHINDA raccordée à la rue de la RUVUBU en direction de l'Ouest sépare la zone BUYENZI du quartier industriel. En bas de la 25^{ème} avenue, sa limite avec le quartier industriel est constituée par un collecteur d'eau pluvial qui draine les eaux vers la rivière NTAHANGWA.

Localisation du quartier de Buyenzi.



B. Présentation historique de la zone

Pendant la période coloniale, des populations africaines d'origines rwandaise, burundaise et congolaise s'étaient installées près des établissements des colons ou des commerçants indiens et pakistanais. Les indigènes avaient édifié leurs huttes un peu partout aux portes des quartiers européens et asiatiques¹.

Ainsi, autour des quartiers réservés aux européens étaient nés les premiers villages. C'est le cas des villages MAKANGIRA et KABONDO. Le premier englobait les actuels quartiers asiatique et industriel et le second un peu plus vaste que le quartier KABONDO, se situait au Sud du quartier Asiatique, entre la rivière MUHA et le dit Quartier².

Ce phénomène apparaissait non conforme à l'idéologie ségrégationniste tant raciale que sociale des colonisateurs, qui avait guidé les plans d'urbanisation des villes de création coloniale. C'est pourquoi, une décision de chasser ces populations de cet endroit fut prise. La lettre n° 1695/c3/c1 du 30 juin 1927 transmettant la décision du gouverneur du Rwanda-Urundi donne des précisions à ce point :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé que la cité Swahili (Village MAKANGIRA à Usumbura) ne peut continuer à s'étendre à l'emplacement occupé actuellement, d'une part, les artères réservés anciennement aux commerçants asiatiques progressivement envahis par divers éléments Swahili ou non, et en général ne pratiquant aucun commerce. D'autre part, la partie sise à proximité des établissements industriels (ESTAF, INTERFINA, COMPAGNIE DU Kivu) et qui avait été réservée pour l'extension dudit quartier industriel, est également en partie occupée par les Noirs de toute catégorie dont beaucoup ont édifié de simples huttes et ce, sans tenir compte de la voirie et d'un alignement quelconque. En conséquence, il faut que graduellement ces occupations disparaissent. Dès à présent, il ne sera plus autorisé aucune réédification ou construction nouvelle.

¹ SAHINGUVU, G. ; Les droits fonciers dans les ex-centres extra-coutumiers sous leur double aspect historique et juridique, mémoire, U.B, Faculté de droit, 1972, p.8.

² NDIHOKUBWAYO, A. La politique belge en matière d'habitat dans le milieu urbain de Bujumbura (1947-1972), mémoire, U.B, FLSH, 1990, p3.

La population indigène flottante devra habiter la nouvelle cité indigène où des parcelles lui seront réservées gratuitement si elle n'y pratique aucun commerce. Il faut arriver progressivement dans un délai de 3 à 5 ans à ce que la cité asiatique ne soit plus occupée que par des commerçants arabes, hindous ou gens de couleurs ou même des Noirs d'un certain niveau social. Les indigènes appartenant à la chefferie MAKANGIRA devront dorénavant s'établir au Sud du village KABONDO³ ».

Les swahili chassés du village MAKANGIRA devaient s'installer au village KABONDO. Mais, leur séjour à KABONDO a été bref car, dix ans après, ils furent obligés de quitter cette localité parce qu'un projet d'extraire du sable à cet endroit pour combler les marais environnant le lac était né.⁴

Ainsi BUYENZI fut créée en 1925 et fut le premier centre extra coutumier au BURUNDI. Mais l'existence du Quartier ne fut légalisée que plus tard par l'ordonnance n° 69/SEC du 22 Décembre 1941 dont le libellé était comme suit :
« En vertu de l'Article 1er des décrets sur les centres extra-coutumier... Art 1^{er} : un centre indigène extra-coutumier dénommé village Swahili est créé à USUMBURA⁵ ».

Signalons que les autorités coloniales ont créé des centres extra-coutumiers à proximité des quartiers Européens tout en gardant un espace vide entre les deux

Ceci présentait un double avantage :

Economiquement d'abord, il devenait facile aux employés et ouvriers africains qui travaillaient dans les quartiers européens d'atteindre facilement leurs lieux de travail. De sécurité ensuite, car il devenait facile de contrôler et de maintenir l'ordre dans les centres extra-coutumiers.

Les centres extra-coutumiers, contrairement aux autres entités qui étaient administrées par les chefs coutumiers, étaient gouvernés par un chef de centre obéissant directement aux autorités européennes. BUYENZI regroupa les populations Swahili, donnant à ce quartier une unité religieuse. Ce centre devait héberger normalement la majorité de vrais urbains.

³ Correspondance du département des Affaires foncières, cité par SAHINGUVU, G. op.cit., p10.

⁴ SAHINGUVU, G. op.cit, p.8.

A. Peuplement

Ce quartier fut rapidement saturé suite à un afflux d'immigrants surtout d'origine congolaise, provenant essentiellement de la région du KIVU. Ceci eut pour conséquence une forte densification du quartier, plaçant BUYENZI en tête des quartiers les plus densément peuplés de la ville de BUJUMBURA avec ses 401 hab/ha. En matière d'urbanisme, l'administration coloniale belge limitait à 7 le nombre de personnes par parcelle occupée. Actuellement, l'effectif d'habitants sur la même surface dépasse de loin 50, ce qui laisse à l'observateur l'impression d'une véritable fourmilière humaine⁶.

L'origine des habitants est très diversifiée, tant du point de vue des nationalités que des différences des régions du pays. Avant d'analyser ce point, observons d'abord l'évolution de la population des premiers centres extra-coutumiers de 1947 à 1960. Il s'agit du Camps Belge, actuel BWIZA, et du camp swahili actuel quartier BUYENZI.

2. Evolution de la population de CEC de 1947 à 1960⁷.

ANNEE	BELGE	BUYENZI	TOTAL	INDICE
1947	5570	6375	12146	100
1948	7262	6989	14251	118
1949	7637	7903	14740	121
1950	10758	6880	17740	146
1951	12487	7390	19832	163
1952	16131	9324	25455	209
1953	19002	10935	29957	243
1954	21311	12703	34014	280
1955	24528	13.125	37643	309
1956	28379	13.779	42.155	347
1957	30379	14450	44685	367
1958	-	-	-	-
1959	25190	11771	36961	300
1960	21312	10590	31908	206

⁵ NAHIMANA (A), *Le marché du Quartier BUYENZI 1980-1981*, mémoire, U.B., FLSH, p.19

⁶ MANIRAKIZA, R., *Expansion spatiale, démographique et développement économique de la ville de BUJUMBURA (de 1979 à nos jours)*, mémoire, U.B., FLSH, 1995, p.13.

⁷ GATALI J.B. « BUJUMBURA, des origines à nos jours : essor spatial et démographique » in *culture et société*. Bujumbura, Ministère de la jeunesse des sports et de la culture, 1979, p.42.

Depuis 1952, l'effectif de la population recensée augmenta à un rythme accéléré passant de l'indice 209 à 367 en 1957. Ce « boom démographique » s'explique par le lancement du « plan décennal » dont l'exécution exigea un appel important de main d'œuvre.

La diminution des effectifs dans la zone BUYENZI vers les années 60 s'explique par le départ massif des congolais dans leur pays. Au moment de l'indépendance en 1960, de nombreux congolais rentrèrent chez eux dans l'espoir d'y occuper certains postes laissés vacants par le départ des Belges. Mais, suite aux diverses périodes de troubles, (lutttes tribales, guerres de sécession, intervention de mercenaires, rebellions mulelistes), des mouvements de retour commencèrent rapidement avec des réfugiés des zones troublées⁸.

2. Origine des populations

2.1 La population étrangère

Nous devons d'abord signaler que la création de la cité d'USUMBURA fut l'œuvre des étrangers. Elle avait été occupée en premier lieu par des Swahili venus de TANZANIE (UJJI) et quelques commerçants asiatiques les ont rejoints en 1908. En effet, les relations entre les Arabes et les Swahili s'expliquent par le fait qu'ils participaient au colportage dans les centres de traite et conduisaient la caravane d'esclaves. Nous avons déjà précisé que ces Swahili finirent par s'installer définitivement à BUYENZI pour des raisons déjà évoquées.

En plus de la croissance naturelle de la population, l'accroissement de la population de BUJUMBURA et en particulier du Quartier BUYENZI peut s'expliquer par deux raisons : l'immigration et l'état de guerre qui caractérisa la période de l'indépendance ce qui provoqua plusieurs réfugiés.

⁸ BARANDEMUYA, L., Le cosmopolitisme de la ville de BUJUMBURA, mémoire, U.B., Ecole du journalisme, 1986, p.15.

Selon GATALI,

« La présence des activités économiques et administratives à BUJUMBURA a attiré une population de travailleurs aussi bien burundais qu'étrangers. Ces travailleurs sont venus soit seuls soit avec leurs familles, ce qui est élément caractéristique de cette population immigrée⁹ ».

Les autorités tutélaires favorisaient l'immigration des Congolais en leur offrant certains avantages. Ils touchaient par exemple un salaire supérieur à celui des burundais et des rwandais sans tenir compte de leur qualification.

Selon les autorités coloniales, *« Ils (les Congolais) sont considérés comme plus aptes et plus habiles que les Burundais et les Rwandais, et plus acclimatés à la vie en agglomération¹⁰ »*. Les Congolais se montraient supérieurs dans l'exercice des métiers manuels. Cela créa même des rivalités entre Burundais et Congolais.

Certains européens semblent avoir été intéressés par ces rivalités. C'est le cas d'Albert Mauss, Président de l'Union Eurafricaine qui ne mâcha pas ses mots lors de l'Assemblée Générale de cette association tenue à BUJUMBURA le 16 février 1958. Parlant des Burundais, il affirme ceci :

« Ils devraient aussi avoir la modestie de reconnaître que ce sont les européens et les congolais qui ont créé USUMBURA et que les Burundais ne sont venus s'y installer en nombre qu'après¹¹ ».

En plus de ces Congolais, il y avait aussi des Rwandais, des Tanzaniens, des Ougandais, des Kenyans et quelques ressortissants de l'Afrique de l'Ouest. Les principaux facteurs de l'immigration étaient entre autres : l'ouverture des chantiers, le commerce et le marché de l'emploi.

A cette immigration volontaire, il faut ajouter le nombre croissant des réfugiés congolais et Rwandais depuis la période de l'indépendance.

⁹ GATALI J.B., *Op. cit.*, p.43.

¹⁰ Rapport de l'administration belge Dossier A.E no 122, 1959

¹¹ Rudipresse n°53 du 8 mars 1958.

A partir de l'année 1959, vont éclater des guerres civiles dans les pays limitrophes et c'était le moment du sauve qui peut. Le Rwanda fut victime d'un multipartisme à base ethnique qui dégénéra en une guerre fratricide. Celle-ci contraignit une partie de la population à fuir le pays. Au moment où il devait jouir de l'indépendance qu'il venait d'acquérir le premier juillet 1962, un événement similaire le secoue en 1963, poussant un grand contingent de réfugiés vers les pays voisins dont le Burundi.

Quant au Congo, les événements de 1964 déclenchés par des rebelles du Sud et de 1967 (rébellion dirigée par le mercenaire belge Jean SCHRAMME) ont contraint 50.750 Congolais à chercher refuge à URUNDI et spécialement dans la capital. Un autre contingent de réfugiés, si petit soit-il, est venu d'OUGANDA, suite au conflit Ougando-Tanzanien de 1978-1979.

- Origine géographique de la population de la ville de BUJUMBURA (1956) ¹².

Territoire d'USUMBURA	5,1	100	
Autres origines	94,9		
dont :			
BURUNDI	27,7		
RWANDA	11,1		
CONGO-BELGE (Congo)	57,3		
Etrangers divers	3,9		
		100	

2.2 Migration intérieure.

Dès 1950, la population rurale commence à s'intéresser à la capitale. La ville de BUJUMBURA en général et les centres extra-coutumiers en particulier deviennent des centres importants. La monétarisation pousse les ruraux à aller chercher un emploi dans les villes.

BUYENZI qui, même à l'époque coloniale était considéré comme le Quartier densément peuplé, n'a cessé d'accueillir de nouveaux habitants pour arriver au niveau actuel qui semble critique.

¹² GATALI, J.B op.cit, p.43.

La provenance des habitants de nationalité burundaise peuplant ce Quartier est fort diversifié. Selon le recensement général de la population de 1990, 46% sont des natifs originaires des provinces GITEGA, MURAMVYA, BURURI et NGOZI. En fait, il faut remarquer que dès la fin de la colonisation, une mutation commence, imposée par la « burundisation » des cadres. La population burundaise devient alors de plus en plus nombreuse en ville.

3. La population actuelle

Il ne faut pas être savant pour savoir que ce quartier est densément peuplé. Il suffit d'observer des mouvements, des attroupements de part et d'autres des avenues pour le remarquer.

La composition des habitants du « rupangu » est un autre exemple flagrant de cette densité. Il y a premièrement le chef de ménage qui habite dans la maison principale avec toute sa famille nucléaire c'est-à-dire avec sa femme ou ses femmes s'il en a plusieurs et les enfants qui ne sont pas mariés. Ensuite viennent les fils mariés qui peuvent s'ils veulent habiter dans la parcelle familiale. On leur octroie un annexe à chacun.

Puis viennent les parents proches jusqu'aux parents lointains venus s'installer temporairement ou définitivement. On ne peut oublier les domestiques qui logent le plus souvent dans l'annexe.

Malgré la taille de la famille, cela n'empêche pas au chef de ménage de réserver une ou deux annexes pour la location en vue d'arrondir ses revenus.

Il n'est donc pas rare de trouver 70 personnes dans un seul ménage.

Nous ne pouvons pas donner d'une façon précise l'effectif de la population de la zone mais les sources dont nous nous sommes servi sont plus ou moins proches de la réalité. Il s'agit d'un dénombrement de la population fait par les autorités locales. Selon le chef de zone, cette population est estimée à 50.000 habitants. Nous avons également consulté les données de l'enquête faite par le FNUAP et leur projection de 1993 à 2003.

Le tableau ci-dessous nous montre l'évolution de la population des Quartiers de la Mairie de BUJUMBURA de 1993 à 2003.

- L'évolution de la population de la Mairie de BUJUMBURA de 1990 à 2002 par quartier et par superficie.

Quartiers	Superficie	Années			
		1990	1993	1994	2002
BUYENZI	136	27133	30121	31062	60788
BWIZA	119	26132	29011	29916	34237
CIBITOKI	142	34715	38541	39742	50352
KAMENGE	119	21971	45576	46998	61594
KINAMA	135	24976	27727	28592	35020
MUSAGA	701	29018	32213	33220	40673
NGAGARA	210	14578	16184	16689	20434
NYAKABIGA	100	15711	17442	17986	22022
ROHERO	655	22123	24562	25326	31015
TOTAL		106262	261377	269531	330065

Source : Tableau fait par nous-même à partir des données de l'enquête faite par le FNUAP en 2001 et celles du Projet Urbain de Bujumbura en 1993 (DUB).

Nous n'avons pas choisi ces années par hasard. L'année 1990 nous a servi de point de repère pour la simple raison qu'elle donne des chiffres officiels du recensement général de la population. Pour les années 1993 et 1994, on a voulu constater les fluctuations des populations des différents quartiers dues à la balkanisation ethnique en Mairie de Bujumbura.

En effet, à partir du mois de mars 1994, la formation des quartiers de la ville en Hutu land et en Tutsi land a provoqué plusieurs déplacements. BUYENZI fut la zone à accueillir le plus grand nombre de population des autres quartiers populaires et d'ethnies confondues.

Certains quartiers sont restés presque vides tandis que d'autres étaient engorgés. Malheureusement ces variations ne sont pas visibles sur ce tableau. Nous pouvons donc remarquer que les projections de ces enquêtes n'ont pas tenu compte de toutes

ces mutations. De cela, nous concluons que les données comportent une marge d'erreur très remarquable et donnons plus de crédibilité aux premières données, c'est à dire celles de l'autorité locale qui fixe cette population à 50.000 habitants.

Il faut préciser aussi que l'enquête ne fait pas un dénombrement effectif mais essaie de globaliser à partir des échantillons.

C. PRESENTATION SOCIOLOGIQUE ET ANTHROPOLOGIQUE

1. Caractéristiques des populations

L'origine des habitants de la zone BUYENZI comme on l'a déjà vu est très diversifiée, tant du point de vue des nationalités que des différentes régions du pays.

Normalement, la diversité d'origine, de religions et de nationalité entraîne une hétérogénéité de cultures et de comportements. Paradoxalement, dans ce quartier, il est difficile de distinguer un tel (nationalité) d'un tel autre.

L'islam et la langue Swahili ont pris le dessus. On y remarque presque un même mode de vie, les mêmes comportements, etc.

En bref, on se retrouve en face d'une société dominée par une même culture, celle de la religion islamique.

1.1. Nationalités

L'identité religieuse dominante dans cette zone a créé une nouvelle nationalité, celle de « Wa Islam », les gens de BUYENZI ne veulent pas qu'on se pose des questions sur leurs origines. Chacun se dit « Mu islamu » considéré comme une nationalité à part. Toute la question relative à la nationalité a comme réponse simple « mimi ni mu islamu ».

Cette réticence à la question de la nationalité est aussi signalée par M.DAYER dans ses enquêtes de 1971 et 1998. Selon lui, la marge d'erreur n'est pas trop négligeable.

Malgré l'accroissement en ville des burundais suite aux activités économiques dès la fin de la colonisation, l'effectif des étrangers reste important et plus particulièrement à BUYENZI.

Répartition de la population de BUJUMBURA par nationalité et par Quartier en 1971 et 1978.

Nationalité Zone	Burundaise		Rwandaise		Zairoise		Autres	
	1971 en %	1978 en %	1971 en %	1978 en %	1971 en %	1978 en %	1971 en %	1978 en %
BUYENZI	47	34	14	16	35	44	4	6
MUBWIZA	46	55	26	22	27	22	1	1
NYAKABIGA	75	31	10	45	13	24	2	-
NGAGARA	54	41	40	51	5	8	1	-
CIBITOKÉ	48	51	7	19	43	30	2	-
KAMENGE	63	64	8	9	29	27	-	-
KINAMA	67	54	7	9	26	34	-	1
MUSAGA	100	100						

Source : SILVIN, P., La sous urbanisation et les villes du RWANDA- URUNDI, 1985, p438

Au sujet de cette répartition, l'auteur nous prévient que la population des nationaux est surestimée et celle des étrangers sous-estimée car « *on a considéré que ceux qui n'avaient pas voulu donner leur identité (9%) se répartissaient de la même façon que ceux qui l'ont fait* »¹³.

Les données du recensement général de la population de 1990 ne font que confirmer le cosmopolitisme de notre zone d'étude.

En 1990, la ville de BUJUMBURA était peuplée de 0,3% d'Asiatiques, 1,5% d'Européens, 32% de Congolais et 1% d'autres nationalités. Cependant ces proportions variaient d'un Quartier à l'autre. La part des étrangers était inférieure à 1% à MUSAGA. Elle passait à 55% à BUYENZI, 14% à NGAGARA, 16% à KINAMA,

¹³ SILVIN, P., La sous urbanisation et les villes du RWANDA-URUNDI, thèse, Université de Bordeaux III, 1984, p.438.

28% à KAMENGE, 34% à NYAKABIGA, 30% à ROHERO, 35% à CIBITOKÉ et à BWIZA et 41% au Quartier Asiatique.

Malgré l'absence des données très récentes, nous pouvons affirmer sans risque de se tromper que la zone BUYENZI contient le plus d'étrangers depuis sa création jusqu'à aujourd'hui.

1.2. Ethnies

Le terme *ethnie* est couramment utilisé au BURUNDI pour distinguer trois composantes de la population : le Tutsi, le Hutu et le Twa. Mais faut-il réellement admettre l'existence des ethnies au Burundi ?

En effet, « l'ethnie » est la réalité globale d'une société traditionnelle. C'est une communauté linguistique, n'excluant pas une certaine diversité dialectique, c'est une communauté culturelle qui s'est exprimée autrefois dans la religion traditionnelle de chaque société particulière¹⁴. Les raisons qui auraient poussé les ethnologues à qualifier les groupes sociaux d'ethnie ne sont éclaircies nulle part.

En tout cas, aucune des caractéristiques décrites par la définition ne présente à l'état pur suivant des caractéristiques somatiques, culturelles et psychologiques. Il est toutefois à noter qu'il s'agit des réalités idéologiques et non matérielles.

Au BURUNDI, les sociétés traditionnelles englobent des hommes ayant en commun un ensemble de traits technologiques, linguistiques et culturels définissant un peuple ou *ethnie*. L'ethnie au vrai sens du terme n'existe pas au BURUNDI. Mais, il existe chez les Burundais un ensemble de stéréotypes qui constituent comme portrait-robot des autres. Cette représentation idéologique due à des stimulations politico-administratives permet une classification affective de la population en trois groupements et les barrières établies psychiquement se matérialisent par un rejet ou un attachement sélectif.

Il s'établit donc une forme d'association inconsciente inspirant un sentiment de sécurité quand un tutsi se trouve à côté d'un autre tutsi et un Hutu pareillement. L'angoisse surgit quand un tutsi rencontre un hutu et vice-versa.

¹⁴ UNESCO, Des études sur les relations entre groupes ethniques en Afrique, Paris, 1993, p16.

Nous disons que les termes hutu et tutsi désignaient une position de l'individu dans les rapports de production. Nous prenons ces concepts comme nominatifs c'est à dire le tutsi est celui qui est considéré et qui se considère comme tutsi et le hutu pareillement.

A BUYENZI, il n'est pas aisé de différencier burundais et étrangers, encore moins Hutu et Tutsi. L'identité religieuse (islam) dominante tend à éclipser d'autres formes d'identités. Comme nous l'avons vu sur la question de connaître la nationalité, c'est aussi pareil pour l'ethnie. La réponse est toujours « mimi ni mu islam », ce qui signifie « je suis musulman »
Sur cette même question, voilà ce que nous révèle Cheikh MUFDI ABOUBAKAR Ali :

« Katika koroani uislamu ni salama. Uislamu ni kabila moja. Watu wa mataifa yote wakiingia islam hapo hapo husahabu kabila zao. Jambo hilo laonekana wazi. Mtu hufurahia ku itwa mu islam kuliko taifa au kabila yake¹⁵ ».

Ce qui signifie :

« Dans le coran, l'Islam c'est la paix. L'islam est une seule ethnie. Partout au monde ceux qui se convertissent à l'Islam oublient immédiatement leurs ethnies. Cela est bien visible. Chacun est fier d'être considéré de la religion musulmane et non de sa nationalité ou de son ethnie » .

L'épuration ethnique qui a frappé la ville en mars 1995, au lieu de fragiliser l'unité dans cette zone va montrer son point fort dans la cohésion des habitants.

En mars 1995, l'exacerbation de la conscience ethnique atteint son paroxysme. BUJUMBURA est à feu et à sang.

On assiste à une balkanisation ethnique. Les quartiers populaires se créent en Hutu lands et en Tutsi lands. Même les étrangers sont impliqués. Les congolais se rangent du côté des Hutu tandis que les Rwandais prennent le camp des Tutsi.

Le discours social des citoyens tourne autour de l'ethnisme. L'homme et son ethnie avec tous les préjugés fixés par l'autre ethnie. Il n'est donc pas considéré

¹⁵ CHEIKH MUFDI ABOUBAKAR Ali, Enquête orale à BUYENZI, 2003.

individuellement mais communautairement. Il a les défauts de son groupe. L'homme de l'autre ethnie est un criminel, un animal, un cruel, un adversaire à combattre. L'homme de même appartenance ethnique est un ami, un bienfaiteur avec qui il faut collaborer, s'approcher sans crainte et échanger des services. Il s'agit d'une discrimination inconsciente où l'autre ethnie possède tous les défauts et l'ethnie propre à soi est un réservoir plein de qualités.

Paradoxalement, en cette période très dure, BUYENZI va afficher un comportement exceptionnel. Il va constituer une zone d'accueil des déplacés multiethniques provenant des autres quartiers populaires. Par exemple les Hutu chassés de CIBITOKÉ, NYAKABIGA et MUSAGA, les Tutsi chassés de KAMENGE et KINAMA, tous trouvent refuge dans la zone BUYENZI. Ceux qui ne parviennent pas à trouver un logement dans le Quartier vont former un camp de déplacés au chef lieu de la Maison du parti UPRONA. Selon un témoignage d'un habitant de la zone « Si BUYENZI était un bateau, il aurait chaviré ».

C'est une société qui se veut apolitique. Même si cela peut être contesté, le quartier a toujours affiché une attitude indifférente depuis la période électorale jusqu'à l'éclatement de la crise. Cela aurait poussé les gens déplacés à y trouver chacun sa tranquillité.

1.3. Langues

Le BURUNDI est un des rares pays africains à parler une seule langue : le kirundi. Mais dans les milieux urbains, cette langue entre en confrontation avec les langues étrangères dont la plus importante est la langue Kiswahili.

Cela est dû au fait que la ville est un carrefour des diverses nationalités.

« Les milieux urbains africains présentent un aspect tout particulier ; ils sont formés de déracinés. En effet, affirme Marcel MERLE, un des caractères fondamentaux de la ville moderne africaine est le fait qu'elle rassemble des individus issus des régions, d'ethnies et de sociétés différentes. Nous y trouvons toutes les mœurs, toutes les religions et surtout toutes les langues peuvent y coexister. Pour donner une solution à ce problème, le colonialiste faisait appel à une de ces langues

véhiculaires qui servent de communication à plusieurs ethnies. Et c'est dans ce même état des choses que le Swahili s'est introduit à BUJUMBUR ¹⁶».

Dans son ouvrage « Etude socio-économique du Centre extra-coutumier » L.BAECK a pu dénombrer plus de 30 langues, parmi celles-ci plus de 20 étaient congolais. A BUYENZI, malgré les diverses nationalités, la langue Kiswahili finira par s'imposer jusqu'actuellement. Même les nouveaux venus devraient fournir un effort pour parler Kiswahili car cette langue était synonyme de civilisation.

Le Kiswahili langue des premiers commerçants venu de la côte de l'Océan indien est devenu la langue des marchés, non pas des marchés ruraux, mais des centres de négoce et des centres de commerce.

Surnommé aussi « camp Swahili » sous la colonisation, BUYENZI était un terrain privilégié de l'Islam. L'on sait également que cette religion va de pair avec la langue Kiswahili. Tout enseignement religieux passe soit par l'arabe soit par le Kiswahili. Même pour les non musulmans vivant dans cette zone, la connaissance du Kiswahili est indispensable.

L'intégration totale dans cette société demande la connaissance de cette langue sinon on se sent étranger dans ce milieu.

2. Les croyances

Malgré la présence de quelques églises chrétiennes, notre zone d'étude est dominée en grande majorité par des musulmans. Le petit nombre de chrétiens qui existe se trouve fortement dominé jusqu'à penser que la zone BUYENZI est entièrement islamisée. Mais il faut signaler que la partie Sud c'est à dire de la 22^{ème} Avenue à la 25^{ème} Avenue présente une particularité à l'ensemble du Quartier. Elle est peuplée en grande partie par des nationaux d'où l'Islam y est moins ressentie comparativement à l'autre partie.

¹⁶ M Merle, L'Afrique noire contemporaine, Paris, Armand Colin, 1972 p253

2.1. L'Islam à BUYENZI

2.1. 1. L'introduction de l'Islam à BUYENZI

L'Islam fut la première religion étrangère à être introduite sur le sol burundais. D'après Jacques Marissal « *Les premiers Zanzibarites avaient visité la région du lac TANGANYIKA vers les années 1830. C'est le NYAMWEZI Lief Ben Said né à Zanzibar qui visite le lac à deux reprises. Le journal de route de ses voyages dont le second se situe en 1831 est publié par le Royal Geographical Society de Londres en 1845*¹⁷ ».

Depuis ce temps, la région comprise entre UJJI et GATUMBA connut quelques éléments Swahili (Wangwana) qui étaient venus en compagnie des trafiquants arabes et travaillaient chez eux. Certains d'entre eux se sont installés aux abords du Lac Tanganyika, et ont créé des postes musulmans arabisés. Le BURUNDI pré colonial a donc connu des postes arabes comme KIGWENA où un certain Nassor faisait le commerce de l'huile de palme et des peaux qu'il échangeait contre des perles et du sel. D'autres postes furent créés à NYANZA-LAC, RUMONGE, MAGARA et à UZIGE où MWENYE HERI entretenait des relations d'affaires avec le chef de l'UZIGE.¹⁸

La cité d'USUMBURA fut occupée en premier lieu par ces Swahili venus de TANZANIE (UJJI) et quelques commerçants asiatiques les rejoignirent en 1908. Nous avons vu plus haut que ces Swahili installés d'abord à MAKANGIRA puis à KABONDO seront déplacés dans le centre extra-coutumier appelé village Swahili (actuel Quartier BUYENZI). L'exiguïté des terres qui leur étaient réservée les a poussés à s'adonner de plus en plus au commerce : petit à petit, les centres extra-coutumiers sont devenus de véritables centres commerciaux qui attiraient les populations rurales à la recherche de l'argent. « *Après l'indépendance, les centres commerciaux demeurent la zone de prédilection de l'Islam.*¹⁹ »

¹⁷ MARRISAL, J., *L'Islam et les croyances interlacustres de l'Afrique de l'Est au 19^e siècle*, T.2, Paris, 1976, p.540.

¹⁸ NYAMBARIZA, D., « L'occupation des terres de la plaine de Bujumbura par les Swahili 1933-1935 », in *Cahier d'Histoire*, Bujumbura, U.B, n°3, 1985, p.9-12.

¹⁹ GAKUBA, C,U *Islam au BURUNDI de 1896 à 1986*, mémoire, U.B , FLSH, 1987, p.34.

Les Walimu²⁰, grands et petits, ont joué un rôle important dans la sauvegarde des valeurs islamiques dans une communauté soumise à des conditions d'existence précaires. Mais sans l'action de croyants non lettrés mais toutefois instruits par l'expérience vécue, la petite communauté musulmane aurait eu encore moins de chance de s'agrandir. Ces croyants, généralement des personnes jouissant d'une certaine aisance matérielle, prennent des épouses qu'ils convertissent, du personnel qu'ils attirent peu à peu vers leur religion, et parfois des paysans attirés par la vie en ville. Les parrains de ces convertis leur apprennent la manière de se comporter à l'égard de la religion, la façon de prier, ainsi que le savoir vivre dans la communauté. La notion de savoir islamique ne se limite donc pas aux connaissances théoriques des sciences musulmanes, elle fait également appel dans une mesure non négligeable de l'expérience pratique, et parfois une personne qui se réclame de celle-ci s'avère plus apte qu'un Mwalimu à transmettre à d'autres la connaissance de l'Islam.

« Dans les possessions Belges, écrit F. Constantin, l'Islam n'a jamais pratiqué le prosélytisme de masse, les conversions furent et en sont encore individuelles et s'insèrent dans un réseau de rapports commerciaux ou matrimoniaux²¹ ».

Selon les autorités coloniales belges : « *L'Islam ne travaille pas à la promotion de la civilisation et au bien-être de l'indigène²²* ». c'est pour cette raison qu'il fut fortement combattu par l'autorité coloniale.

Cette religion occupera une place marginale pendant la période colonial et même après la colonisation, malgré sa grande contribution dans la lutte pour l'indépendance.

2.1.2 La marginalisation de l'Islam

Considérée comme une religion des esclaves et comme un modèle culturel dont il fallait limiter la diffusion, à défaut de l'interdire, elle rencontra l'hostilité de l'administration d'abord allemande, ensuite belge.

Sous l'occupation allemande, les premiers migrants musulmans essentiellement des marchands ambulants furent considérés comme des facteurs de trouble de l'ordre

²⁰ Walimu : Le mot mwalimu désigne (en musulman) toute personne possédant un savoir de niveau rarement élevé et souvent relatif : L'imâm, le maître d'école coranique, le Mwenzin, voire son fidèle capable de prêcher quelques règles de l'Islam.

²¹ CONSTANTIN, F., *Les voies de l'Islam en Afrique orientale*, paris, Karthala, 1987, p79

colonial, et des destructeurs de l'économie parce qu'ils pratiquaient le trafic des bovins et de peaux. Ils furent donc étroitement surveillés à l'intérieur ou interdit à la frontière jusqu'aux environs de 1890.

Quand elle se trouvait dans l'obligation de mettre en place une économie de marché en s'appuyant sur des éléments qui en avaient l'expérience, l'administration allemande autorisa des musulmans à exercer librement des activités commerciales au BURUNDI et au RWANDA. Mais des mesures particulières furent prévues contre la diffusion de l'Islam. En 1952, le Ministre des colonies avait déclaré ce qui suit :

« Les musulmans doivent être groupés auprès de l'autorité européenne sous sa domination. Aucun commandement ne peut être confié à ces noirs de race et aux étrangers. Tout prosélytisme religieux doit être réprimé (...). Je fixerai leur résidence dans un endroit de la province où leur propagande sera sans effet²³ ».

L'Islam fut combattu par des chrétiens et par l'administration coloniale. *« Les deux pouvoirs, temporel et spirituel étaient issus d'un même milieu culturel et voulaient imposer leur culture qu'ils considéraient comme supérieure. Ils se devaient d'accomplir une « mission civilisatrice que les islamisés pourraient contrecarrer s'ils jouissaient de la liberté totale.*

Donc, les musulmans, taxés d'être communistes et polygames furent combattus pour que triomphe la « civilisation²⁴ ».

Au BURUNDI, le combat contre l'Islam, par les chrétiens soutenus par la puissance coloniale fut manifeste :

- les walimu furent lourdement taxés ainsi que les maisons des Swahili ;
- la circulation des Swahili fut limitée. Ceux qui recevaient la permission de sillonner le pays ne devaient en aucun cas se livrer à la propagande religieuse.
- la liberté de culte fut bafouée pour les enfants musulmans qui fréquentaient l'école classique.
- Le droit à la propriété privée fut également violé.

²² Idem. p80.

²³ Rapport de l'administration belge AE n°122,1958.

Les musulmans furent regroupés dans les centres extra-coutumiers et dans des agglomérations conventionnelles, perdant par la même occasion leurs terres d'exploitation.

Les musulmans regroupés dans des camps swahili n'avaient pas facilement accès à l'emploi public. Les enfants musulmans qui fréquentaient l'école classique devaient se convertir au christianisme à partir de la quatrième année primaire.

2.1.3. L'isolement des musulmans dans la vie politique

Au cours des années 1950, on assiste à l'éveil de l'Islam. Cet éveil est dû en grande partie à la contribution de GAMAL Abdel Nasser, Président de l'EGYPTE et de certaines personnalités des pays arabes.

Il fut mis au point un plan de conquête de l'Afrique par le coran sous l'égide du Comité central musulman installé à DAR-ES-SALAM. Ce comité est chargé de coordonner les écoles de la propagande islamique et à animer des émissions radiophoniques à partir d'une station d'émission de grande puissance.

La voix de l'Islam. Cette station permettait aux musulmans d'écouter les informations en provenance des pays musulmans.

Les musulmans du BURUNDI étaient en contact permanent avec ceux de TANGANYIKA (la Tanzanie actuelle) qui luttait pour l'indépendance au sein de la TANU (Tanganyika National Union). Grâce à ces contacts, un parti politique l'UNARU (Union Africaine du RWANDA-URUNDI) qui regroupait les musulmans , va aussi accorder un grand soutien au parti UPRONA.

Depuis sa fondation, le parti UPRONA avait sa permanence dans une maison de Camp Swahili, BUYENZI 14^{ème} avenue n° 6. Un certain Said Juma MUHEHE, musulman très connu, faisait partie du comité central du parti UPRONA.

Les arabes et quelques indiens musulmans ont aidé les propagandistes de l'UPRONA en leur prêtant des véhicules. Les femmes swahili sillonnaient le pays pour faire la propagande du parti : à RUMONGE, à NYANZA LAC et partout ailleurs où était installé un camp swahili important.

²⁴ GAKUBA c. Op. cit., p9.

Cette lutte acharnée contre le colonisateur était tout à fait fondée pour ces musulmans. Ces derniers étaient écartés dans tous les domaines (domaine politique, scolaire, administratif,...). En initiant ces actions, ils pensaient se libérer de l'oppression de l'homme blanc.

En plus, le Prince Louis RWAGASORE leur avait promis la nationalité burundaise (parce que ces musulmans étaient pour la plupart des étrangers) .

Enfin, l'UPRONA qui voulait l'indépendance immédiate était soutenu par la TANU de DAR ES SALAAM, capital où tout musulman burundais se sentait lié.

Cependant, ces étrangers furent privés du droit de vote. Certains musulmans influents, qui étaient de nationalité burundaise ,ne remplissaient pas les conditions requises pour être éligibles.

Le Résident Général du Rwanda-urundi, signa, le 17 août 1961, une ordonnance qui organisait les élections administratives alors déjà fixées au 18 septembre 1961. Elle prévoyait cinq points qui ôtaient le droit d'élire ou d'être élu aux musulmans. Nous pouvons donner deux exemples les plus frappants : le troisième point stipulait que *« seuls les ressortissants du Burundi âgés de plus de 18 ans seraient admis au vote »*.

Le quatrième point fixait les conditions d'éligibilité : *« seraient éligibles toutes les personnes âgées de 21 ans ayant effectué avec succès deux années post-primaires ou possédant une formation équivalente ²⁵ »*.

Le pays a accédé à l'indépendance avec une élite dirigeante issue de la culture chrétienne. La disparition du Prince Louis RWAGASORE avant l'accession du pays à la souveraineté nationale fut un grand handicap à l'émancipation des musulmans. Ceux-ci adoptèrent alors la même attitude qu'à l'époque de la colonisation.

Comme le signale notre interlocuteur MUFDI Cheikh ABOUBAKAR Ali, après l'indépendance et la prise du pouvoir par l'élite de tendance chrétienne, les musulmans furent résignés, car ils n'ont pas voulu continuer la lutte cette fois-ci contre leurs frères burundais :

²⁵ BUTOYI, C. *Islam et politique au BURUNDI en Mairie de BUJUMBURA (1993-1998)*, mémoire, U.B, FLSH. 2001, p.51.

« Wali pigania uhuru kikweli. Lakini baada ya uhuru, Walitengwa na viongozi fulani baada ya kifo cha RWAGASORE. Na hawakupenda kugangania sababu waliona mzungu kwenda na wakafahamu kwamba wasingelipiga vita murundi wa kwao²⁶ ».

Cela signifie :

« Ils ont vraiment lutté pour l'indépendance. Mais après la mort de RWAGASORE ils ont été écartés par les nouvelles autorités. Après le départ des blancs (colonisateurs), ils n'ont pas voulu continuer la lutte contre leurs frères burundais ».

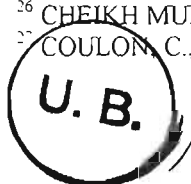
La prise du pouvoir par l'autorité de tendance chrétienne n'était pas seulement justifiée par la présence d'une minorité islamique marginalisée. Le colonisateur avait horreur de laisser en place après son départ, une autorité musulmane au pouvoir comme le signale Christian COULON :

« Là où les musulmans cohabitaient avec les chrétiens, ce furent ces derniers qui, parce qu'ils avaient été les premiers à recevoir une éducation « moderne », prirent les postes de responsabilités. Mais, même dans les pays où la majorité de la population était islamisée, les nouveaux leaders ne se réclamaient guère d'un islam militant, ils optèrent pour un Etat laïc (Guinée de Sékou Touré, Mali de MODIBO KEITA)²⁷ ».

La prise de conscience des musulmans d'appartenir à une communauté marginalisée par l'autorité en place, va faire renaître au sein de celle-ci des sentiments positifs. La crise que traverse le BURUNDI a montré que la fraternité islamique n'est qu'une réalité. Nous l'analyserons dans le troisième chapitre.

²⁶ CHEIKH MUFDI ABOUBAKAR Ali, Enquête orale déjà citée.

²⁷ COULON, C., Les musulmans et le pouvoir en Afrique Noire, Paris, Karthala, 1988, p.46.



2.1. 4. Les faits sociaux consécutifs à la religion islamique au BURUNDI

a. La polygamie

La religion musulmane autorise à l'homme d'avoir de un à quatre femmes. Cependant, cette autorisation impose des conditions difficiles à respecter : L'homme doit traiter et satisfaire toutes ses épouses de la même façon. Il est écrit dans le coran que la seconde union doit se faire avec consentement de la première épouse. Cela est également valable pour la troisième ou la quatrième union, les autres épouses doivent donner leur accord. Les rapports entre les différentes coépouses sont bien fixées. Le respect doit se faire entre elles de façon hiérarchique selon l'ordre de leur mariage.

Certains de nos enquêtés affirment que cette pratique n'est pas justifiée par la loi coranique du fait que les conditions imposées sont quasiment impossibles à respecter. Comment aimer trois ou quatre femmes de la même façon ? Ils condamnent leurs frères musulmans qui veulent satisfaire leurs instincts sexuels au nom de la religion.

Il faut signaler, pour le cas des musulmans du BURUNDI, que ces mariages ne sont pas reconnus par la loi. Ce qui fait qu'il y a toujours des problèmes chaque fois qu'il y a une rupture d'union.

Ces unions étant contractées à base de la religion, le coran lui-même contenant certaines lois discriminatoires envers la femme, celle-ci reste à la merci de son mari. Cette pratique fut combattue par l'Eglise catholique. Ce qui disloqua plusieurs familles burundaises. Pour cesser d'être appelé « Umushenzi »²⁸, il fallait rompre avec la seconde femme ou la troisième afin d'être baptisé.

Par contre, dans certaines sociétés en Afrique de l'Est, cette pratique fut l'un des points qui provoquèrent les conversions à l'Islam. Comme le signale P.DECRAENE.

« Dans le domaine des relations entre homme et femmes, la polygamie tolérée par la doctrine islamique a permis aux familles de ne pas se disloquer. D'une manière générale, les femmes des sociétés traditionnelles

²⁸ Umushenzi : quelqu'un de non civilisé, non éduqué

avaient des conditions de vie assez semblables à celles des femmes musulmanes²⁹ ».

B LAFERIE ajoute : *« Outre la parenté qui existait entre les conditions de vie des femmes des sociétés traditionnelles à des femmes musulmanes, l'Islam est généralement perçu comme d'une grande tolérance dans tous les domaines de la vie sociale, notamment à l'égard de la polygamie, donc perçu comme moins hypocrite et moins contraignante³⁰ ».*

La zone BUYENZI concentre beaucoup d'hommes polygames . Cela est expliqué par la plus grande concentration d'une population musulmane. Les conséquences à cette pratique sont énormes. Il n'est pas rare de trouver par exemple un homme avec plus de 30 enfants issus de 2 ou 3 femmes. Le mari ne pouvant pas supporter le poids d'une telle famille, les garçons abandonnent très tôt l'école et apprennent des métiers dans la zone ; les filles à leur tour se marient à bas âge et les risques de devenir filles-mères sont fréquents. Le surnombre ou la complexité des ménages dans la zone est une conséquence directe de la polygamie.

Nous pouvons aussi signaler pour cette polygamie, que l'homme, en contractant toutes ces unions, ne tient pas compte de la nationalité ou de l'ethnie de ses partenaires. On peut trouver un homme avec quatre femmes, chacune ayant sa propre nationalité ou son ethnie.

Pour eux, la religion va au-delà de toute autre identité. L'important pour l'homme est que sa femme soit musulmane. Lucien BAECK nous révèle ce phénomène par le « petit tableau ci-dessous » :

²⁹ DECRAENE , P, Veuille Afrique, jeunes nations, paris, PUF, 1982, p107

³⁰ LAFERIE , B, L'Islam en Afrique noire, in Croissance des jeunes nations, juillet-août 1982, p21.

*** Mariages et unions.**

Villages	Mariages homogènes		Mariage entre femmes Rwanda-urundi et Homme Congolais		Mariages entre congolais et différents tribus	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
NGAGARA	57	76,0	13	17,3	5	6,7
KAMENGE	100	74,0	28	20,7	7	5,2
BELGE	72	67,2	18	16,8	17	15,9
BUYENZI	107	67,7	40	25,3	11	7,0

Source: BAECK, L , Op. cit., p.42.

Nous pensons qu'une telle pratique peut jouer un rôle de contre-poids aux sentiments de divisions ethniques.

b. Le taux d'instruction

Que ce soient les recensements généraux des populations ou les enquêtes démographiques déjà effectuées en Mairie de BUJUMBURA, toutes ces sources affirment que la zone BUYENZI renferme une population ayant un niveau d'instruction très bas.

Parmi les facteurs qui expliquent les raisons, la religion islamique est la plus pointé du doigt. Lucien BAECK accuse cette religion :

«A ce qui concerne l'analphabétisme, la moitié de la population est encore illettrée (en 1995) c'est à dire incapable d'écrire et de lire dans une langue quelconque-abstraction facile faite des enfants ayant moins de 5 ans- BUYENZI, seul héberge plus que la moitié des illettrés. L'Islam est à considérer plutôt comme une tendance retardatrice. Cette religion semble

*être peu capable de laisser évoluer ses adhérents au-delà d'un certain stade de culture*³¹ ».

L'analyse des données démographiques montre que la majorité des jeunes écoliers ne dépassait pas le cap de l'école primaire. Nous pouvons donner trois raisons principales mais l'influence religieuse y garde toujours ses empreintes :

La première raison est que les parents musulmans ne trouvaient pas l'opportunité d'envoyer leurs enfants à l'école publique car « *leurs enfants ne pratiquent plus l'islam et deviennent des Kafirs (Insensés, irrégieux, l'homme sans morale)* »³² ».

L'essentiel est de connaître la religion afin qu'ils soient heureux ici sur terre et à l'au-delà ». Ils préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles coraniques. Celles-ci sont détenues par les « Walimu ». Ces derniers, maîtres de ces écoles, ne dispensent qu'une formation religieuse. Mais certains parents vont vite comprendre l'incompatibilité de l'école coranique et de la modernité. On va constater le prestige du Walimu diminué progressivement, jugé dès lors, incompetents à assurer une innovation dans l'éducation moderne des enfants.

« Comment veux-tu que ces maîtres d'école coranique puissent enseigner le savoir-faire, préparer les enfants aux fonctions salariées alors qu'ils n'ont eux-mêmes eu aucune formation de ce genre. Un aveugle ne peut pas conduire un autre. Ces Walimu ne sont compétents que pour le coran ou autre matière concernant uniquement la religion islamique »³³ ».

La deuxième raison qui explique ce niveau d'instruction est cette mise à l'écart des musulmans par l'autorité coloniale d'abord, ensuite par la nouvelle élite burundaise au pouvoir après l'indépendance. Ici il faut signaler l'exclusivité réservée à l'église catholique dans le rôle éducatif pendant la colonisation (toutes les écoles à l'exception de quelques établissements protestants). Les enfants musulmans qui fréquentaient l'école, devaient se convertir au christianisme à partir de la quatrième primaire. Sinon, ils étaient chassés de l'école. Pour palier à cette situation, les musulmans créèrent leurs propres écoles. C'est dans ce contexte qu'une école fut construite à BUYENZI entre la 7^{ème} et la 8^{ème} avenue. En quelques sorte, cela prouve

³¹ BAECK, L, *Op. cit.*, p.45.

³² MISIGARO, S., *Que représente les écoles coraniques pour les parents musulmans du BURUNDI*, mémoire, U.B., FPSE, 1991, p.36.

³³ MISIGARO, S., *Op. cit.*, p.39.

que les musulmans du BURUNDI n'ont pas boudé l'école classique mais plutôt qu'ils n'appréciaient pas la place accordée au cours de religion dispensée dans les écoles tenues en totalité par les chrétiens. Ce n'est qu'à partir de 1955 que l'administration coloniale retira aux chrétiens le monopole de l'enseignement. Des écoles officielles tenues par des non chrétiens furent créées. Des non chrétiens, entre autres les musulmans y envoyèrent leurs enfants.

Enfin, la troisième raison qui nous paraît moins négligeable est l'influence du milieu. BUYENZI est une zone dynamique, proche du centre-ville et où les fonctionnaires du secteur structuré sont d'une proportion faible et où s'exerce de multiples activités informelles : le petit commerce, la soudure et la réparation mécanique occupent une place prépondérante. Par conséquent, les jeunes ne sont pas stimulés par l'école mais par ces métiers. Après l'école ou pendant les vacances, leur préoccupation est de s'intégrer le plus tôt dans ces genres de métiers. On les rencontre partout : dans les garages comme aide-mécaniciens, dans les ateliers de soudure ou de couture, certains exercent même le métier de chauffeur après l'école,... Le souci de l'école est donc d'une moindre importance.

A notre avis, nous pensons que ces trois facteurs ci-haut cités sont à la base de ce bas niveau de scolarité constaté dans notre zone d'étude.

2.2. Les églises chrétiennes

Comme le montre les chiffres du recensement de 1990, les chrétiens occupent une position marginale dans la zone BUYENZI. Ils sont en présence d'une population musulmane dominante qui les étouffe.

Néanmoins, deux églises importantes sont à considérer, à savoir l'église St Augustin pour les catholiques et l'église pentecôtiste pour les protestants.

Il convient de rappeler que l'église St Augustin a été construite en 1960 pour essayer de réduire l'influence musulmane dans la zone mais aussi pour éviter que les fidèles ne soient pas phagocytés par les musulmans. Le premier responsable de cette église, Jean HAKIZIMANA avait suivi des cours d'Islamologie à Rome afin de pouvoir implanter une église chrétienne dans un monde musulman.

Des infrastructures sportives (terrains de football, de basket-ball, table de ping-pong) furent construites pour attirer les jeunes du quartier. Mais actuellement comme

l'affirment les fidèles de ces deux églises, la majorité de ceux qui les fréquentent ne sont plus de la zone BUYENZI.

Au vu des missionnaires catholiques, les centres extra-coutumiers étaient des milieux hostiles à la chrétienté. Il fallait garder leurs fidèles loin de ceux-ci.

Comme on peut le lire dans les RAVK

« La ville est un abcès de fixation pour l'Islam et pour les mauvais chrétiens. En cela elle est fort utile aux missions, dans la mesure où elle groupe peu de personnes et qu'il est facile de s'en tenir à l'écart³⁴ ».

« Il faut cependant, ajoute le RAVK, noter une recrudescence dans la propagande islamique à USUMBURA auprès des chrétiens qui s'y rendent pour gagner quelque argent.

On y attaque directement leur foi et l'autorité des missionnaires, on leur montre par contraste l'impossibilité d'aller au ciel par suite des exigences de la morale chrétienne et au contraire la grande facilité d'y parvenir en pratiquant leur religion.

Jusqu'à présent, nous n'avons eu aucune défection de ce côté ; mais cette propagande active n'est pas sans nous inquiéter. Ce contact si fréquent avec des islamisés, provenant de la nécessité où sont nos indigènes de se procurer du travail pour trouver de quoi se vêtir et payer l'impôt. Ce contact finira à la longue par porter ses fruits et déshabituer nos chrétiens de la mission...³⁵ ».

Par ce rapport, nous remarquons que malgré le combat qu'avait mené l'église catholique contre l'expansion musulmane, les missionnaires ne manqueraient pas d'inquiétudes. Nous devons aussi souligner que la religion islamique était moins exigeante comparativement à la religion catholique. Et cela pouvait jouer en faveur du premier.

Par exemple, dans le domaine du spirituel, le christianisme était accusé par les sociétés traditionnelles d'être plus complexe et rigoureux. Par contre, la religion

³⁴ Rapport annuel du Vicariat apostolique du KIVU, 192, p438

³⁵ Ibidem

musulmane se montrait plus accessible car elle ne touchait pas sensiblement les coutumes africaines. B. LAFERIE essaie d'expliquer cela :

« S'il en a été ainsi, c'est essentiellement parce que, dès son arrivée dans les sociétés traditionnelles, l'Islam a tenu à montrer aux populations à travers les actes de la vie quotidienne, que chaque croyant était libre de vivre comme il l'entendait, de continuer à pratiquer le rituel de ses ancêtres à condition seulement d'attester l'existence de Dieu et de pratiquer les cinq prières quotidiennes³⁶ ».

Cela est aussi une réalité même aujourd'hui quand on observe comment la religion et le fétichisme cohabitent dans les mentalités de plusieurs musulmans. Une équipe qui veut gagner un match, une femme qui veut s'attirer plus de sympathie à son mari, quelqu'un qui veut avoir beaucoup de succès ou qui veut se protéger contre la malchance, ... tout ce monde fait souvent recours à certains musulmans féticheurs. Et cela est très courant dans cette zone BUYENZI.

S'agissant des relations entre chrétiens et musulmans, dans l'ensemble, les deux côtés s'accordent à dire qu'elles sont bonnes. Pendant les fêtes de Ramadan les chrétiens sont invités et pour celles de Noël les chrétiens invitent à leur tour les musulmans.

Mais certains musulmans tolèrent mal d'avoir des locataires non musulmans comme l'affirme cette chrétienne que nous avons interrogée :

« Quand tu cherche une maison à louer, on te demande d'abord quelle est ta religion ?. Il est rare qu'on t'accepte si tu n'es pas de leur religion³⁷ ».

« Cela est vrai, riposte un musulman, c'est pour éviter les risques d'avoir des locataires qui prennent de la bière ou qui font d'autres pratiques non acceptées par l'Islam³⁸ ».

3. Activités culturelles et sportives.

³⁶ LAFERIE, B., *Op. Cit.*, p37.

³⁷ NIMBONA, M.R., Enquête orale à BUYENZI 2003

Comme le dit Marie-Charlotte BUSCH, « *Les loisirs sont autant que le travail un moyen d'insérer l'homme dans la société, de lui permettre la réalisation de soi, d'atteindre un équilibre*³⁹ ».

C'est pour cette raison que nous nous sommes penché sur les activités culturelles qui se déroulent dans notre zone d'étude à savoir le football et la musique.

Il paraît paradoxal de parler du sport et de la musique pour notre sujet, mais nous pensons à notre avis que les effets socialisants de ces deux activités sont de grande importance dans le maintien de la cohésion sociale.

Le football est un sport-roi dans la zone BUYENZI. C'est un jeu très ancien qui date de l'époque coloniale. Ce sport a été introduit par des voyageurs venus du TANGANYIKA et de ZANZIBAR, entre les années 1930-1936. Le sport de masse a été d'abord pratiqué par une minorité de la population parlant la langue de ces voyageurs, vivant dans les centres commerciaux de l'époque, communément appelé Swahili. Le football se jouait dans les différents camps Swahili, et petit à petit, les enfants Swahili inscrits dans les écoles catholiques contribuèrent à l'expansion de ce sport dans ces dites écoles. Il est donc évident que ce sport est le plus convoité dans ce quartier.

Les fans, ainsi que les spectateurs du football se recrutent en grande majorité à BUYENZI. « *Si un jour, on ordonnait les spectateurs de cette zone de quitter le stade, celui-ci resterait presque vide*⁴⁰ » déclare un habitant de BUYENZI. Il faut préciser que cette passion du football se retrouve chez les jeunes que chez les vieux. Parmi ceux-ci, il y a ceux qui dépensent des sommes importantes pour leurs équipes respectives.

Tous les jeunes garçons de cette zone pratiquent ce sport depuis l'école primaire. Ils commencent à évoluer dans les équipes cadettes de BUJUMBURA jusqu'à foncer dans le cercle des grands ; c'est à dire dans la deuxième division. Ces jeunes constituent le gros des joueurs des équipes cadettes et juniors de la Mairie de BUJUMBURA.

Dans cette zone, on ne peut pas faire quelques mètres sans trouver un groupe de gens qui discutent à propos du football.

³⁸ MULENDA, I., Enquête orale à BUYENZI 2003.

³⁹ BUSCH, M.C, *La sociologie du temps libre existe-elle ?*, paris, La Haye, Monton, 1975, p113

Concernant la musique, cette activité peut se subdiviser en deux groupes :

- d'abord ceux qui font de la musique classique du Quartier. Leurs chansons sont centrées surtout sur la vie des couples et l'unité entre les gens. Il s'agit des clubs comme Jasmin, Superstar Wakeleketwa,... ces clubs tiennent beaucoup d'animation souvent gratuites dans le Quartier
- Le second groupe est constitué par des jeunes. Ils essaient d'imiter les chansons modernes souvent de type congolais ou américains. Ce sont des jeunes qui affichent un rêve d'aller en Europe, aux Etats-Unis ou en Afrique du Sud. Ils animent souvent de spectacles où ils récoltent pas mal d'argent.

D'autres jeux qui occupent jeunes et vieux dans le quartier sont les jeux de cartes, de dame, de tic-tac et le jeu appelé RUDO.

Nous n'avons pas voulu passer inaperçu ces genres d'activités puisqu'elles entrent dans la vie quotidienne des habitants.

4. Activités économiques

La privation à l'accès facile aux emplois salariés (due à la marginalisation des musulmans dans tous les domaines), conjugués au taux de croissance élevé de la population, a entraîné le développement d'une multitude de métiers et d'occupation divers.

Le commerce est une activité principale des habitants de la zone BUYENZI. Presque toutes les maisons restent ouvertes pendant la journée pour la simple raison que les salons servent à la fois de boutiques et de pièces destinées à recevoir les visiteurs. Ceux qui n'utilisent pas leurs maisons, étalent leurs marchandises devant les portes ou à côté de celles-ci. Ici, il faut signaler que le commerce sur le trottoir est une affaire des femmes et des jeunes adolescents qui font un commerce ambulant.

L'on dénombre toute une gamme d'artisans servant dans plusieurs métiers tandis qu'on trouve une pléthore de mécaniciens disséminés dans toute la Zone. Les mécaniciens sont essentiellement composés de congolais et leur volume de travail augmente avec l'accroissement des voitures importées.

⁴⁰ Kalingo . M. Enquête orale, au stade Prince Louis Rwagasore 2003.

Dominés en grande partie par des étrangers, les mécaniciens et les réparateurs malgré leur moyens de fortune maigres, offrent l'avantage d'avoir des tarifs bas.

La zone comporte un nombre élevé de garages parce que c'est là où l'activité de réparation de véhicules est la plus répandue. Faute de place pour ces nombreux garages, les voitures à réparer sont parquées de part et d'autre des avenues.

Selon les chiffres qui nous sont donnés par l'Association des Artisans de BUYENZI (4^e AV. n°18), le nombre de garages et autres ateliers ou maisons de vente de pièces de rechange se comptent à 236. Parmi ces ateliers, nous pouvons citer ceux qui font la soudure, le garnissage, l'électricité automobile, la peinture automobile, la forge etc. Ces ateliers, garages et maisons de ventes des pièces de rechange sont inégalement répartis.

Ces mêmes chiffres indiquent que de la 1^{ère} à la 5^{ème} avenue on en dénombre 105, de la 6^{ème} à la 10^{ème} avenue : 39, de la 11^{ème} à la 15^{ème} avenue : 29 et de la 21^{ème} à la 25^{ème} avenue : 22.

Cette inégale répartition n'est pas faite au hasard, plus il y a de garages plus ses autres ateliers ou maisons de vente de pièces de rechanges sont nombreux car ils font un travail complémentaire.

Quelque soit la capacité d'un garage, le travail de réparation d'un véhicule demande des actions combinées. Le mécanicien du garage a besoin par exemple d'un soudeur, d'un électricien automobile, d'un peintre,... qui est de l'autre atelier pour faire un travail achevé.

Jumaïne ABEDI, le Président de l'Association des Artisans de BUYENZI nous donne un exemple :

« Un seule véhicule accidenté demande plusieurs interventions dans sa réparation, celui qui a reçu la commande a besoin d'un mécanicien pour la réparation du moteur, d'un tôlier pour redresser le châssis déformé, le peintre, le garnisseur, le soudeur et d'autres pour faire une réparation achevée. Chacun intervient selon sa spécialité. Le propriétaire du véhicule n'est pas mis au courant de toutes ces actions combinées car il a seulement

besoin d'un produit fini. C'est celui qui a reçu la commande qui doit payer tous les autres⁴¹».

Comme aucun garage ou atelier n'a le matériel suffisant, pour faire un travail totalement achevé, ces gens - là doivent non seulement échanger les services mais doivent aussi se prêter des outils. C'est donc un travail qui les appelle à la complémentarité. Le travail de réparation de véhicule est une activité qui rapproche de plus en plus beaucoup de gens. Ce qui est important pour la vie collective.

Il faut ajouter également que BUYENZI est une zone très reconnue pour les affaires illicites : fraudeurs, falsificateurs, vendeurs des objets volés, pullulent dans la zone, comme cela est souvent révélé par les enquêtes de la police.

5. L'organisation sociale dans la zone BUYENZI.

L'Etat n'a pas le monopole de l'organisation sociale même s'il vise l'obtenir.
Selon R.FOSSART

« Les hommes en sociétés sont organisés dans et par l'Etat, mais ils sont aussi organisés en familles, en communauté villageoises, en domaines, en ateliers, en usines dont l'Etat n'est pas toujours propriétaire, en syndicats, en partis et en associations que l'Etat ne contrôle pas nécessairement et de bien d'autres encore⁴² ».

Si nous essayons de nous approprier les idées de FOSSART, nous constatons qu'une société n'est pas seulement soumise à la seule autorité légale. Par contre, en plus de celle-ci, différentes autres autorités peuvent s'exercer sur elle. Avant d'entrer en détail pour savoir quelle genre d'autorité notre zone d'étude est soumise, analysons d'abord ce fameux concept d'autorité et d'où elle tire sa légitimité.

5.1. L'autorité.

⁴¹ Jumaine ABEDI, Enquête orale à BUYENZI 2003.

⁴² COULON, C, Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire, Pris, Karthala, 1988 p49

« L'autorité est le pouvoir d'obtenir , sans recours à la contrainte physique, un certain comportement de la part de ceux qui lui sont soumis⁴³ ».

En excluant l'intervention de la force, cette définition fait ressortir le caractère psychosocial qui s'attache au phénomène d'autorité. Elle souligne également le fait qu'il s'analyse nécessairement dans un rapport entre la source de l'autorité et le sujet dont elle influence la conduite ; c'est à dire que l'assise psychique de l'autorité ne peut être découverte par la seule analyse des psychologies individuelles.

Elle se situe dans une relation entre le commandement et l'obéissance, ce qui permet de considérer l'autorité comme un phénomène social.

Selon Max Weber, il existe trois raisons internes qui justifient la domination et par conséquent il existe trois fondements de la légitimité. L'auteur distingue la légitimité de type rationnel, traditionnel et charismatique.

- La légitimité de type rationnel repose sur la conviction que les procédures par lesquels des règles sont fixées sont légales et, donc, la croyance dans le droit de ceux qui ont l'autorité de modifier ces procédures générales. Ainsi, une loi est légitime si elle a été votée dans des conditions correctes par les représentants correctement élus. Dans ce cas, elle est valide et reconnue comme obligatoire par les citoyens.
- Une légitimité traditionnelle, au contraire, repose sur la croyance que ce qui est établi de manière immémoriale par des traditions, est sacré en lui-même, que cela suffit à le justifier et, par conséquent, que ceux qui, selon les mêmes traditions ont reçu l'autorité, ont le droit de l'exercer. Le pouvoir n'est jamais remis en question, il est légitime parce qu'il existe, et qu'il est en quelque sorte d'ordre divin. Dans le fonctionnement qu'il perd dans la société traditionnelle. Dieu a un rôle instrumental qu'il perd dans la société industrielle. Reste le troisième type de légitimité, le type charismatique.
- La légitimité charismatique repose sur la croyance dans les qualités exceptionnelles d'un individu, que cet individu soit un saint ou un prophète

⁴³ Encyclopedia Universalis VI paris, 1990, p578.

investi d'une grâce divine, ou qu'il soit un chef militaire qui a démontré son héroïsme, et ses capacités uniques sur le champs de bataille, ou enfin le meneur de foules, de démagogue qui sait galvaniser les foules, les mettre en mouvement et leur indiquer la voie.

De même, rien ne démontre qu'un type d'autorité soit supérieur à un autre. Mais il n'y a pas, par principe, une supériorité du rationnel sur le non-rationnel, et le terme rationnel ne signifie pas que seul le type d'autorité soit conforme à la raison. Chacun est cohérent avec son type de rationalité et par conséquent irrationnel par rapport aux autres.⁴⁴

Si on essaie de rapporter ces différents types d'autorités que Max WEBER nous démontre, sur notre zone d'étude, il y a lieu de comparer l'autorité traditionnelle à l'autorité religieuse, si on analyse le rôle et la place de chacune de ces deux autorités dans la société où elles se font sentir. L'autorité rationnelle dont parle cet auteur peut être aussi être comparée à l'autorité de l'Etat.

5.1. a. L'autorité légale dans la société.

Comme dans toute gestion de la zone en Mairie de BUJUMBURA, à la tête se trouve le chef de zone qui est un mandataire politique. Il est le représentant du Maire qui lui délègue une part de ses attributions. Il est l'animateur et le coordinateur des activités de développement initiées par le Maire.

Le chef de Quartier est une autorité politique à l'échelon le plus bas. Nommé par le Maire, il est sous l'autorité directe du chef de zone (cette autorité est importante car elle est en contact direct avec cette population). Cette autorité est aidée à la base par les chefs des avenues appelés « Nyumbakumi » (qui contrôle dix maison) cette autorité à la base est censée intervenir dans tous les domaines.

Mais ce qui est un peu particulier pour la zone BUYENZI, c'est cette autorité légale qui intervient très rarement dans les conflits sociaux. C'est à peine par peur de sanctions que cette autorité est sollicitée.

⁴⁴ WEBER, M, Economie et société, Tome1, Paris, Plon, 1971, p643

Selon les propos de certains musulmans interrogés, il n'y a que des non musulmans ou de « faux musulmans » qui font souvent recours à cette autorité dans les conflits sociaux. La confiance se retrouve surtout pour la grande majorité à l'autorité religieuse.

5.1.b. L'autorité religieuse dans la Zone.

Même si l'autorité légale n'est pas contestée, elle est de loin derrière l'autorité religieuse dans l'organisation de la société. Nous ne disons pas que l'autorité légale ne joue pas son rôle dans la société mais, elle est moins sollicitée et son action très réduite. Les conflits sociaux se règlent d'abord dans le cadre religieux. Un comité de sage appelé « Baraza » se charge de régler les problèmes sociaux.

A la tête de ce conseil se trouve le Cheikh. Si dans ce cadre, on ne parvient pas à trouver une solution, MUFDI, le chef de tous les Cheikh intervient. Si même à ce niveau l'affaire n'est pas réglée, on fait alors recours à l'autorité administrative. Tout musulman, qui ne respecte pas tous ces échelons dans la résolution des conflits sociaux est considéré comme traître ou ignorant de la religion islamique.

Selon Cheikh Mujosi SHABANI, « *l'autorité religieuse fait recours à la loi de Dieu qui ne change pas, contrairement à celle des hommes*⁴⁵ ».

Selon Bertrand BADIE, « *son rôle est d'interpréter la loi et non de découvrir* », *de mettre en évidence le commandement de Dieu et non de créer une obligation*⁴⁶ ». Dans de nombreux quartiers africains musulmans, l'Imam est le symbole de la cohésion du groupe (ou d'un groupe donné), il fait figure de chef naturel et il a un prestige qui fait souvent défaut aux responsables officiels.

Cependant, cette autorité religieuse qui est très considérée ne manque pas de revers. Certaines personnes respectent la coutume non pas par conviction mais par contrainte. Nous le verrons dans notre prochain chapitre. On constate également que les nouvelles générations n'observent pas convenablement les obligations de la religion comme le font leur pères.

⁴⁵ Cheikh Mujosi SHABANI, Directeur de l'école Appel à l'Islam, enquête orale 2003 à Buyenzi.

⁴⁶ BADI, B. Culture et politique, paris, Economica, 1993

Conclusion.

Dans ce premier chapitre, nous avons d'abord présenté la société de notre zone d'étude avant d'entamer les mécanismes de régulation de conflits..

Y'a-t-il une corrélation entre l'attitude adoptée par les habitants de cette zone pendant la crise et la société en soi telle qu'elle est construite ?

Les points qui ont été traités dans ce premier chapitre, nous permettrons d'expliquer les attitudes et les comportements adoptés par cette société devant tel ou tel autre événement.

CHAP II : SOCIETES ET CONFLITS

0. Introduction

Le conflit fait partie de la vie, et souvent contribue au progrès et au changement. Nous pouvons vivre avec lui, ce qui implique de l'apprivoiser, faire des choix, essayer de le transformer d'une manière créative, ou nous pouvons vivre en lui et le laisser détruire nos objectifs ou adopter des comportements destructeurs.

Que cela soit chez nous, en famille, au travail avec nos collègues ou lors de négociations entre gouvernements, les conflits font partie intégrante de toute relation. Les conflits sont de manière paradoxale une force qui à la fois nous déchire et nous unit. Cette double nature est à comprendre.

Selon LEENER, « *Les conflits sont un trait inévitable et nécessaire de nos relations intérieures et internationales. Le défi que doit relever toute société n'est pas l'élimination des conflits mais de savoir comment les gérer lorsqu'ils font leur apparition* ⁴⁷ ».

Les conflits peuvent être gérés de façon destructive en niant leur existence ou par l'utilisation ou la menace de l'usage de la force. Ils peuvent cependant être gérés de façon positive par la négociation, la résolution commune des problèmes et le consensus dans le but de développer des relations entre individus.

Dans ce deuxième chapitre, après avoir donné différentes théories sur les conflits, nous allons montrer par la suite quels sont les types de conflits que connaît la zone BUYENZI, leur origine et la façon dont cette société essaie de prévoir ou de donner des remèdes à ceux-ci en tenant compte des facteurs sociologiques et anthropologiques développés dans le premier chapitre.

⁴⁷ LEENER, P, Gestion positive des conflits, Londres, Macmillan 1997., p.47

A. Aperçu général sur la théorie des conflits

1. Définition et conceptualisation du conflit

Le conflit est un terme très fluide, changeant et ambigu. *« Selon le contexte, sa signification varie d'une personne à l'autre. Par exemple, le conflit peut faire référence à un débat ou une contestation, un désaccord, un antagonisme, une dispute ou une querelle, une lutte, une bataille ou une confrontation ; un état d'instabilité, d'agitation ou de chaos. Tous ces termes peuvent être utilisés pour caractériser des situations dans divers milieux sociaux- en partant du processus profondément émotionnel ou psychologique de l'individu jusqu'à la relation au sein ou entre différents groupes sociaux (tels que la famille, la ville, les Etats, les cultures ou même les civilisations)⁴⁸ ».*

Le mot conflit a généralement une connotation négative. On a tendance à réfléchir au conflit par opposition : le contraire de l'harmonie, de l'accord ou même de la paix. Dans le langage quotidien, on l'associe plus étroitement et on l'utilise souvent dans le même sens que les terme violence. Il n'est alors pas surprenant que dans la plupart des cas, on associe le conflit à la destruction et à l'indésirable, à une aberration sociale que l'on doit éviter, refreiner ou éliminer .

Par contre, une nouvelle approche conçoit le conflit comme *« un phénomène social multidimensionnel, en tant que partie intégrante de l'existence humaine, essentiel à la progression continue de l'histoire, au changement social et à la transformation⁴⁹ ».*

Vu de cette façon, le conflit est quelque chose de commun, de quotidien. Il devient naturel et inévitable, un fait social dont nous avons tous fait l'expérience directement. Il devient même, si il est exprimé en termes constructifs, un événement désirable.

Le mot conflit a plusieurs définitions. Il est défini soit selon son caractère violent ou passif, soit par son origine ou sa cause, soit enfin par la forme sous laquelle il se manifeste.

⁴⁸ International Alert, « Manuel d'information pour la transformation des conflits », Londres, Macmillan, 1996

⁴⁹ LEENER, P., *op.cit.*, 1997, p.48



Nous n'allons pas donner toutes les définitions possibles , mais nous avons préféré donner quelques une qui semblent à notre avis englober tous les aspects d'un conflit.

« Le conflit selon Jean Daniel REYNAUD , est le moment où se déchire le voile des hypocrisies et des conventions, le moment où se révèle la vraie nature et le véritable enjeu des rapports sociaux, ou l'accident, déplorable, coûteux et évitable, qui interrompt l'harmonie sociale, le moment où, par fatigue, par aveuglement, par malveillance des hommes cessent de s'unir et de travailler ensemble⁵⁰ ».

Selon cette définition, le conflit est le moment où se révèle quelque chose sur les faiblesses des règles existantes. Il est donc le moment de la régulation des rapports sociaux, moment qu'on ne doit pas isoler de l'ensemble du processus de régulation, mais moment critique par ce qu'il révèle et par les conséquences qu'il comporte.

Pour souligner aussi le caractère violent d'un conflit, l'encyclopédie française définit le conflit comme : *« un affrontement plus ou moins violent entre des acteurs sociaux, individuels ou collectifs, dont les intérêts ou les idéologies sont ou apparaissent contradictoires⁵¹ »*

En s'appuyant sur les causes systémiques générateurs des conflits, l'encyclopédia universalis définit le conflit comme étant *« une relation antagonique entre deux ou plusieurs unités d'action dont l'une au moins tend à dominer le champs social de leurs rapports⁵² ».*

L'on peut avancer d'autres définitions mais le constat est que beaucoup d'auteurs qui ont tenté de définir le conflit sont tombés dans la seule vision négative de ce concept alors que son aspect positif n'est pas aussi à ignorer comme on va le voir dans ce même chapitre.

⁵⁰ REYNAUD , J.D, Sociologie des conflits du travail, paris, PUF, 1982, p5

⁵¹ Encyclopédie française, Paris, Larousse, 1973, p.3201

⁵² Encyclopédie Universalis. V6, Editeur à Paris, 1990, p341.

La définition que l'on peut retenir qui semble à mon sens la plus inclusive est celle donnée par International Alert dans sa première édition en 1986 de Manuel d'information pour la transformation des conflits :

« Le conflit naît lorsque les parties ne sont pas d'accord sur la distribution des ressources matérielle ou symboliques et agissent en fonction de ses incompatibilités ressenties ⁵³ ».

Il importe de faire quelques remarques à propos de cette définition.

Premièrement, cette définition insiste sur le fait que le conflit est à la fois un phénomène de perception et de comportement. C'est la perception de l'incompatibilité par le groupe ou l'individu et l'importance qu'on y attache, qui est aussi importante que le comportement qui en sera le résultat. Cette composante du conflit qui est aussi importante que le comportement ne s'exprimera pas nécessairement et inévitablement par la violence. La violence est seulement une forme, parmi tant d'autres différentes façons, d'exprimer un conflit ou d'adopter un comportement conflictuel.

Deuxièmement, en suggérant que les incompatibilités sont subjectives (tout en laissant de côté l'idée qu'elles n'ont peut-être pas de véritable fondement), cette définition s'identifie à un mécanisme clé –le changement de la façon de penser et d'agir des personnes- par le biais duquel les conflits à première vue intraitables peuvent être transformés et résolus.

Troisièmement, on assume que le conflit est un phénomène générique. On ne fait pas de distinction entre les différents niveaux sociaux au cours desquels les conflits se produisent. De cette façon, la définition sous-entend que la structure et la dynamique du conflit sont similaires, même en termes de relations internationales. Ce qui signifie que les raisons ou explications tirées d'un exemple particulier et à un certain niveau social pourront être utiles et utilisées pour un autre cas ou un autre degré social.

Quatrièmement, cette définition insiste sur le fait que le conflit est interactif, il constitue un processus dynamique plutôt qu'une condition ou un événement statique. C'est important car cela signifie que le conflit évolue, passe par différentes étapes et

⁵³ International Alert . Op. Cit. p26

cela a des implications potentielles quant à la façon de savoir comment gérer le conflit selon le stade qu'il a atteint dans sa durée de vie⁵⁴.

0. Les différents types de conflits.

Il existe plusieurs manières de classer les types de conflits :

- selon les acteurs sociaux qui entrent en conflit, on peut parler de conflit inter-social ou de conflit intra-social.

Pour le conflit inter-social, on est en face des acteurs réels, possédant un système de décision, une volonté, et tendant à maximiser leurs avantages propres, soit par la poursuite rationnelle d'un intérêt de type économique, soit par le renforcement de leur propre intégration, soit selon tout autre processus. Le champ des acteurs en conflit est alors défini de manière matérielle. Plus les unités d'action sont des acteurs réels, moins le champ de leur rapport est social. La rivalité est le point extrême de ce type de conflit, qu'on appellera conflit inter-social, quelle que soit la nature des acteurs, individus, groupes ou collectivités.

A l'inverse, d'autres conflits se définissent d'abord par l'unité d'un champ social.

« Le conflit est intra-social et, par conséquent, les unités d'action ne constituent que faiblement des acteurs réels. Le conflit n'est pas la rencontre de deux systèmes sociaux ou de deux personnes, mais exprime une contradiction inhérente au système considéré⁵⁵ ».

Ce conflit a souvent deux formes contradictoires qui s'exercent à l'intérieur d'une même personne. Celle-ci est embarrassée et a des difficultés à prendre une décision. Pour notre travail nous serons intéressés uniquement par les conflits inter-sociaux.

On peut également classer les conflits selon leur gravité ou leur façon de se manifester. On parle alors de conflit en surface, conflit en latence et de conflit ouvert.

⁵⁴ International Alert, *op.cit*, p27

⁵⁵ REYNAND, J.D. *op.cit*, p7

Pour le conflit en surface, il s'agit d'un simple désaccord, un petit malentendu sans caractère prémédité. Les acteurs en conflit ne gardent pas rancune après ce petit désaccord.

Quant au conflit en latence, il n'a pas forcément des conséquences visibles. Les acteurs ne manifestent pas leur mécontentement et parfois le conflit continue à s'enraciner à l'intérieur d'eux-mêmes. Chaque acteur trouve mieux de se résigner et garde sa position ou ses idées en lui. Il suffit d'une simple chose pour que le conflit éclate.

C'est quand ce conflit en latence prend la forme ouverte parfois sous forme de violence qu'on parlera de conflit ouvert. A ce moment l'intérieur des acteurs se manifeste.

Nous pensons que le conflit ethnique au BURUNDI constitue un bon exemple de ces deux derniers types de conflits.

Enfin, on peut classer les types de conflit selon leur origine. Le modèle de Moore propose cinq sources de conflit :

1. Les conflits de données ou d'informations qui sont dus à un manque d'information ou à de la mésinformation, ainsi qu'à des différences d'opinions quant à l'importance de certaines données, leur interprétation ou leur évaluation.
2. Les conflits relationnels qui résultent d'émotions fortes, de stéréotypes, de mauvaise communication et de comportements négatifs répétés. Ce type de conflit peut envenimer les relations alors que les conditions pour la résolution du conflit sont par ailleurs remplies.
3. Les conflits de valeurs qui proviennent de différences idéologiques ou de critères d'évaluation d'idées ou de comportements. Ces différences de valeurs, qu'elles soient réelles ou perçues, n'engendrent pas nécessairement des conflits. Ce n'est que lorsqu'il y a tentative d'imposer certaines valeurs à un groupe, ou de l'empêcher de préserver ses croyances que le conflit éclate.

4. Les conflits structurels qui sont causés par une distribution inégale des pouvoirs et des ressources. Des contraintes de temps, certains modes de comportement et un environnement peu propice peuvent contribuer à ces conflits structurels.
5. Les conflits d'intérêts qui impliquent une compétition réelle ou imaginaire autour d'intérêts ayant trait à la distribution des richesses, la façon dont une dispute doit être résolue ou des questions de confiance et d'équité⁵⁶.

Le modèle de MOORE de classification de différents types de conflits nous paraît inclusif, toutes sortes de conflits peuvent se ranger derrière ces différents types. Nous allons essayer d'analyser comment certains éléments de la culture comme l'identité (identité ethnique, identité culturelle) peuvent être sources de conflits.

3. Identité et conflit

L'identité d'un individu en tant que membre d'un groupe est souvent décrite en termes d'ethnie, de religion, d'idéologie, de langage et de situation géographique. L'identité se présente sous forme de deux volets complémentaires, le sentiment d'être X et non Y (par exemple, d'être Hutu et non Tutsi, Israélien et non pas Palestinien ; indiens et non pas pakistanais, Irlandais catholique et non pas Irlandais protestant ; et vice-versa dans chaque cas). L'existence d'un groupe auquel un individu n'appartient pas, et qui par rapport à son propre groupe apparaît comme étant largement antithétique ou antagoniste, crée une tension, une menace, un conflit. Paradoxalement, cela peut renforcer le sentiment chez chaque individu de sa propre identité. Le sentiment de rivalité ou de menace envers l'identité du groupe tend à persister sur de longues durées, de même que la perception de celui ou de ce qui menace cette identité se passe de génération en génération⁵⁷. L'identité étant considérée comme l'une des conditions fondamentales à notre existence, toute menace perçue à son encontre est susceptible de résulter en un conflit qui s'exprimera de façon violente : « *Les conflits dits d'identité, de par leur caractère existentiel, signifient qu'ils sont susceptibles*

⁵⁶ Assemblée Nationale du Burundi, « Cours de formation des parlementaires burundais », Bujumbura, 1997

⁵⁷ NORTHROP. T. . A, Les conflits intraitables et leur transformations, Syracuse, NY Syracuse, University press 1989

*d'être profondément enracinés, intraitables et, par conséquent très résistant à tout règlement*⁵⁸ ».

La manière dont les facteurs culturels ou ethniques se transmutent en conflits fait objet de nombreuses interrogations. Horowitz fournit un aperçu complet des différentes écoles de pensée, qui sont des partisans de l'idée selon laquelle les sociétés multiculturelles présentent une plus grande propension aux affrontements, à ceux qui réduisent les conflits ethniques à des intérêts économiques, c'est-à-dire à une bataille autour de ressources restreintes⁵⁹ ».

En s'inspirant de la sociologie et de la socio-psychologie, Horowitz passe en revue les principes fondamentaux du comportement collectif. Son approche intégrée repose sur deux concepts clés : la valeur du groupe et les droits du groupe. Les différents groupes luttent perpétuellement pour défendre leur place et leur reconnaissance au sein de la société. Ce combat se traduit par une politique de défense des droits, car la reconnaissance sociale est généralement considérée comme une structure en trois volets. Tout d'abord, les conflits se développent au niveau du groupe, notamment lorsque des croyances et des valeurs communes fournissent un point de ralliement. Ensuite les conflits surgissent de la perception de tension telles que la crainte de l'infériorité ou de l'humiliation.

Enfin les structures socio-économiques transforment les dimensions psychologiques en réalité politique⁶⁰

La question reste de savoir comment les facteurs culturels en tant que tels affectent les conflits. Certaines sociétés sont-elles plus attachées à la paix que d'autres ? Dans une étude comparative, Cross affirme que *« le bagage psycho-culturel d'une société détermine sa propension au conflit et à la violence. La culture dicte les valeurs des personnes, c'est pourquoi elles sont prêtes à se battre, et sanctionne l'adoption d'autres intérêts individuels ou collectifs. On voit donc que le comportement face aux conflits est une réalité structurée*⁶¹ ».

L'approche de Cross est utile pour détecter les conflits à un stade précoce, car elle met l'accent sur les valeurs fondamentales des sociétés. Cross montre comment

⁵⁸ NORTHROP, T. , A, op. cit p66

⁵⁹ GRANDVOINET, H et SCHEIDER, H sous dir, La gestion de conflits en Afrique : un défi permanent, paris, OCDE, 1998

⁶⁰ NORTHROP. T. , A, op. cit p68

les structures sociales et les intérêts économiques déterminent les adversaires probables en cas de conflit.

Une autre façon d'aborder la relation entre culture et conflit consiste à considérer la culture comme une source de conflit. Cet angle de vue diffère à la fois de la thèse de Horowitz, qui insiste sur la concurrence opposant des groupes ethniques définis par leurs cultures, et de l'hypothèse de Cross sur les différences d'attitudes culturelles face aux conflits.

Un certain nombre de conflit entre groupes ethniques découle en réalité de facteurs économique et politique, exacerbés par le besoin de survie et de reconnaissance du groupe. Le passage ou non à la violence s'explique ensuite en partie par les systèmes de valeurs et de croyances des antagonistes.

Le BURUNDI nous fournit un exemple de complexité que l'on découvre derrière le terme conflit ethnique.

« ... en contribuant à la désintégration de la cohésion sociale traditionnelle du BURUNDI, les expériences du pays avec le colonialisme et modernisation ont exacerbé le fossé Hutu-Tutsi, conduisant au conflit. La grande partie de ce conflit a été initiée et alimentée par des entrepreneurs politiques Hutu et Tutsi qui ont déformé le passé pour servir leurs objectifs politiques du moment. Tout comme en Angola ou au Nigeria, le conflit politique a de plus en plus pris une teinte ethnique ou tribale, avec les dirigeants politiques exploitant et exacerbant les identités et animosités latentes.

Lorsque ces modifications atteignent un point impossible à gérer ou à une capacité limite, elles deviennent une détérioration. Le degré de résistance culturelles varie en fonction des sociétés.⁶² »

4. Les causes des conflits.

Dans une situation de conflit donnée, les parties différentes ont des expériences et des perceptions différentes. Pour cette raison, ils ont tendance à attribuer le conflit à des causes diverses. D'un côté, on dirait par exemple que le problème fondamental est

⁶¹ GRANDVOINET. H. et SCHEIDER. H, *Op. cit.* p40

⁶² ABRAMS, Jasan. S, *Burundi, Anatomy of an ethnic conflict*, Survival 1995,p12

l'injustice, tandis que de l'autre côté, on dirait que c'est le manque de sécurité. Chaque groupe ne voit que le problème qui le préoccupe, et surtout ce dont il souffre le plus.

Tous ces problèmes sont réels et doivent s'identifier afin de résoudre le conflit et améliorer la situation. Mais, pour le moment tout le monde peut gaspiller son énergie et attaquer ceux qui voient des causes différentes ou ceux qui se préoccupent de problèmes différents.

Il existe plusieurs écoles sur les causes des conflits. Chaque école possède ses théoriciens ainsi que ses propres expériences et observations qui s'unissent pour créer une pensée propre à chacune.

Dans sa collection Elément de sociologie : Henri MENDRAS précise que trois écoles de pensée dominent le champ de cette étude : le réalisme ou la politique du pouvoir, le structuralisme ou le néo-marxisme et l'approche libérale-pluraliste ou dite de société mondiale.

- Le réalisme est une ancienne pensée basée sur l'idée que les humains luttent pour la domination. Le besoin de dominer et de combattre est vu comme étant à la base de la nature humaine, et la terminologie « balance du pouvoir » est utilisée dans la situation où la force employée est gardée à un niveau minimal de manière à ce qu'une coexistence soit possible.
- Le structuralisme se concentre sur les acteurs extérieurs –institutions, conditions de vie, manipulation des fonds et des denrées- pour découvrir comment se produisent l'exploitation et les conflits. Les individus se trouvent piégés dans les structures, et devant des situations de gains ou de pertes.
- L'approche libérale-pluraliste maintient qu'il y a plusieurs niveaux chez l'individu impliqué dans un conflit. Les idées de « besoins humains », de communication et de perceptions ont une place importante. Les lois et les tentatives de coopérations peuvent aider à améliorer les situations.⁶³

5. L'état d'une situation génératrice de conflit

⁶³ MENDRAS, H., Elément de Sociologie, Paris Armand Colin, collection 1975, p262.

Toute société possède un système de normes, de règles et de valeurs pour maintenir le corps social dans l'harmonie. Si celles-ci ne sont pas respectées par les membres, la société peut développer ce qu'on appelle l'anomie. Dans la théorie durkheimienne l'anomie résulte logiquement de cette incapacité de la contrainte sociale à maintenir l'harmonie des éléments plus ou moins hétérogènes dont est constituée toute société. C'est-à-dire que les différentes fonctions sociales cessent de concourir à l'équilibre, à l'harmonie pour la cohésion des groupes qui, ensemble, constitue le corps social.

L'anomie donc selon toujours Durkheim, procède toute à la fois de déficience et de la carence des règles qui normalement , doivent présider à l'harmonisation des relations entre les différents acteurs, individuels ou collectif, du jeu social, et à leur intériorisation par chacun des individus que comprend le corps social⁶⁴.

Pour Robert K.MERTON, toute société assigne des objectifs ou des fins légitimes à ses membres en même temps qu'elle définit et contrôle les moyens légitimes ; de les atteindre. La structure sociale peut valoriser absolument certaines fins sans égard pour les moyens d'y parvenir (tous les moyens sont bons); elle s'oriente alors vers une anomie croissante⁶⁵.

Talcott Parsons, lui, présente trois situations qui peuvent provoquer l'apparition de l'anomie dans une société :

- La plus probable est cette situation où les individus sont dans l'impossibilité de trouver des normes ou procédures sociales qui correspondent aux finalités qu'ils ont choisies de poursuivre
- L'anomie peut apparaître également lorsque les valeurs qui ont justifié la définition de certaines normes ne sont plus évidentes, aux yeux des individus, ce qui explique certaines interprétations abusives ou l'apparente gratuité d'accès sociaux soudain dépouillés de leur signification.
- Enfin, l'anomie peut encore emprunter une troisième voie, lorsque l'inadéquation est évidente et tenue pour telle entre ce que l'on appelle les fins essentielles de l'acteur et les instruments que la société lui accorde⁶⁶.

⁶⁴ DURKHEIM. E.. De la division du travail social, Paris, PUF, 8^eéd., 1967.

⁶⁵ MERTON. R.. K.. cité par MICHAUD, Y., dans Violence et théorie sociale: approche fonctionnaliste. Collection. Que sais-je? Paris, P.U.F., 1986, p.42.

⁶⁶ PARSONS, T. Le système social, Londres , The free press of Glencoe, 1964, p164.

En bref, si les normes et les valeurs d'une société ne sont plus observées, on se retrouve à un état social caractérisé par l'incertitude, l'incohérence ou à une transformation injustifiée des règles sociales qui ordinairement étaient tenues pour légitime et qui guidaient les conduites ainsi que les aspirations individuelles.

On peut distinguer avec Yves MICHAUD cinq modes d'adaptation possibles de l'individu aux normes et aux valeurs de son groupe :

Si l'acteur social admet à la fois le but et les moyens, le conflit est évité et son attitude est celle du **conformisme**. A l'opposé, on trouve l'**évasion** lorsque l'acteur ne prend en considération ni le but ni les moyens de la société où il se trouve. Le **ritualisme** ne tient pas compte du but, mais il met l'accent sur les moyens, cependant que le comportement d'**innovation** s'attache au but en cherchant de nouveaux moyens de l'atteindre. Quant à la **rébellion**, elle envisage à la fois le but et les moyens mais pour les rejeter simultanément. L'individu cherche alors à produire une structure sociale où l'adéquation entre fins et moyens soit mieux assurée⁶⁷.

De ce point de vue, la violence est pour les acteurs sociaux un choix possible ; soit comme comportement déviant au service de la recherche de fins socialement légitimes, soit comme comportement de rébellion pour changer les fins ou les moyens socialement reconnus.

6. Les fonctions positives des conflits

Nous savons à quel point les conflits peuvent être destructeurs. Que cela soit par nos expériences personnelles ou par l'intermédiaires des médias, nous sommes tous conscients des aspects négatifs des conflits. Les conflits peuvent cependant avoir des côtés positifs. Coser identifie certains de ces aspects positifs de conflits :

- les conflits nous aident à établir notre identité et notre indépendance. Pendant les premières années de notre vie en particulier, les conflits nous permettent d'affirmer notre identité personnelle, indépendamment des attentes, convictions et comportements de ceux qui nous entourent.

⁶⁷ MICHAUD, Y., Op. cit., p.127

- L'intensité d'un conflit nous prouve l'intimité et la force de nos relations. L'honnêteté fait partie intégrante de toute relation intime. Elle nous force à partager nos sentiments d'affection comme de colère par l'expression de ces émotions, nous pouvons mesurer la profondeur de nos relations.
- Les conflits peuvent établir de nouvelles relations. Des personnes ne se connaissant pas auparavant sont amenées à se rencontrer. Lors de la résolution du conflit, elles peuvent se découvrir des intérêts en commun et maintenir ensuite une relation étroite.
- Les conflits créent des coalitions. De même, d'anciens adversaires peuvent unir leurs forces pour se défendre contre une menace commune ou pour atteindre un même objectif. Pendant le processus de résolution, ils peuvent se rendre compte qu'ils ont effectivement des intérêts en commun et décider de continuer de travailler ensemble.
- Les conflits servent de soupape de sécurité et nous aident à préserver nos relations. La négation de tout sentiment de désaccord ou de conflits rigidifie et fragilise petit à petit nos relations. Encourager l'expression des conflits, parfois par l'intervention d'une tierce personne, permet de réduire les tensions au sein de la relation.
- Les conflits nous permettent d'évaluer le pouvoir de notre adversaire et peuvent occasionner un rééquilibrage des rapports de force. Parce qu'il n'est pas toujours facile de mesurer la force de ses adversaires, des conflits sont parfois créés dans le but d'évaluer leur puissance respective. Un trop grand déséquilibre peut amener l'une des parties à se retrouver des renforts, modifiant ainsi les rapports de force.
- Les conflits établissent et maintiennent les identités de groupe. En cas de conflits, les différents groupes redéfinissent leurs critères d'appartenance. Distinction est faite entre ceux qui font partie du groupe et les autres.
- Les conflits renforcent la cohésion des groupes en clarifiant leurs convictions communes. Lorsqu'un groupe est menacé, ses membres

resserrent leurs liens. Les dissidents et fauteurs de troubles se font exclure et un consensus plus ferme sur les valeurs et principes peut être obtenu.

- Les conflits créent ou modifient règles, normes et institutions. C'est par leur remise en question que ces derniers peuvent être créés ou modifiés. Les frustrations ou problèmes qui ne sont pas exprimés maintiennent le statu quo.

J.D Raymond⁶⁸ ajoute que le conflit est comme un processus de décision et comme un créateur, s'il n'y avait pas conflit à résoudre, les juges n'auraient pas de décision à prendre et il n'y aurait ni coutume ni loi. L'ordre social est fondé sur des conflits résolus ou ritualisés⁶⁸.

7. Dynamique et cycle de vie d'un conflit

Le conflit peut être compris comme étant une façon d'établir un rapport qui se développe et progresse dans le temps. La dynamique de développement d'un conflit est amené à progresser en passant par divers stades négatifs et destructeurs tels que nous le trouvons dans «l'Adapté de Mcs Mediateur Training » et des travaux de Diane Francis⁶⁹.

- 1°. Si l'on aborde le conflit par une approche constructive, alors les parties reconnaissent qu'elles partagent un problème et coopèrent en se confrontant à ce conflit. Mais ce qui se passe le plus souvent, c'est qu'au lieu de cela, les parties se considèrent l'une et l'autre comme le problème et mettent tous leurs efforts à se faire des reproches et s'attaquer réciproquement.
- 2° Le désaccord devient l'expression d'un antagonisme personnel. Les autres personnes devient de plus en plus considérées comme le problème.
- 3° Alors que la tension émotionnelle augmente, le problème ou les points de désaccord ont tendance à se multiplier et deviennent embrouillés et généralisés.

⁶⁸ REYNAUD, J.D., op.cit p3

⁶⁹ International Alert, Op. Cit., p28

- 4° Les émotions s'intensifient et le manque de communication claire, directe et respectueuse devient un obstacle croissant, chacun parle plutôt de l'un et de l'autre. La crainte et la colère rendent l'écoute attentive et la communication constructive de plus en plus difficile.
- 5° Dès lors que les parties s'engagent dans des attitudes de « un prêté pour un rendu » en réagissant par acte de revanche ou en prenant sa revanche pour quelqu'un, la cause première du conflit est alors accentuée et remplacée par de nouveaux griefs et des passions qui s'enflamment
- 6° L'antagonisme se développe pour devenir une hostilité ouverte. On ne peut rien attendre de bon (d'humain, de raisonnables, de sensible) et les mesures les plus extrêmes deviennent justifiées pour s'opposer à eux. Les résultats possibles se réduisent soit à la victoire totale, soit à la défaite totale.
- 7° Cette polarisation affecte la société, à tel point que l'avis partagé ou la neutralité devienne de plus en plus difficile. Certaines personnes ou groupes subissent la pression et doivent s'identifier à tel ou tel camp, ce qui donne encore plus de force au conflit.
- Tout le monde implicitement ou explicitement, se voit donner deux positions absolues, soit tu es avec nous ou contre nous. Les voies de la tolérance ne se font plus entendre et les extrémistes deviennent de plus en plus puissants ⁷⁰.

B . Mécanismes de transformation des conflits

Après avoir étudié les types de conflits, leur origine et leur dynamisme, voyons maintenant les mécanismes de transformation de ces conflits car, les conflits, faisant partie de notre vie, l'on doit trouver des moyens de les transformer d'une manière créative sinon, ils risquent de détruire nos relations avec les autres, par conséquent engendrer la violence.

Il existe plusieurs mécanismes de transformation des conflits mais, selon les situations, il convient de voir lequel de ceux-ci semble être le plus approprié ou le plus efficace à telle situation.

⁷⁰ LEENER, P., Op. cit., p.72.

Un mécanisme qui est de plus en plus employé est l'intervention pacifique des tierces parties qui s'interposent pour encourager des approches constructives pour la gestion des conflits. En 1991, dans un revu « Journal of peace reseach, FISHER, R.J., et KEASHLY, L., essaient d'inventorier quelques uns des mécanismes d'intervention dans la résolution pacifique des conflits. Comme on peut le constater, certains types d'intervention peuvent être appropriés que d'autres selon le stade où en est le conflit et selon le résultat désiré :

- le modèle d'urgence ou modèle contingent permet d'établir une connexion entre les initiatives non officielles et les éléments de gestion de conflit, qui eux sont les plus officiels et institutionnalisés. Au lieu de les considérer comme contradictoires, on les identifie comme étant potentiellement complémentaires et comme des formes d'actions supplémentaires aux activités des tierces parties. Les interventions ne sont pas menées uniquement par des experts de résolution de conflit. Elles peuvent aussi être menées par des membres de ces sociétés ou groupes impliqués dans le conflit ou encore par des tierces parties extérieures. Elles peuvent également être menées par des individus privés ou des citoyens préoccupés par cette situation.
- Le système d'alerte précoce ou le système d'action de prévention : Le système d'alerte prévient qu'une situation de conflit est entrain d'émerger et organise les interventions favorisant le recours à des méthodes non violentes. Ce type d'intervention permet d'empêcher qu'un conflit ne s'exprime violemment et d'éviter tout conflit violent ou guerre.
- la médiation, l'arbitrage : Lorsque les conflits ont atteint le stade de l'endurance et de l'impasse, l'intervention efficace de tierces parties devient généralement difficile. Il s'avère difficile d'établir des contacts avec les combattants et de les persuader de tenir compte des alternatives aux solutions purement militaires. Le caractère intraitable de conflit les amènera à refuser de prendre en compte des alternatives non violentes parce qu'ils craignent que toute action, outre que la belligérance pure et dure, soit interprétée comme une faiblesse par l'ennemi. Il est essentiel d'obtenir leur confiance, leur assurance et un peu de leur temps par le biais de discussions confidentielles. Par la suite, ils pourront, à l'occasion, élargir le sujet puis

évoquer des possibilités tabous et s'exprimer au sujet des progrès du conflit violent, le tout, dans le cadre d'une conversation privée avec une personne étrangère mais en qui ils ont confiance. De telles discussions sont les bienvenues. De même, on pose les fondations à partir desquelles se construisent des propositions de paix, qui auront plus de chance d'être réussies. La participation d'intervenants à ce stade peut paraître sans effets véritables et immédiats mais portera ses fruits par la suite.

- La médiation a été définie comme l'intervention d'un intermédiaire qualifié et expérimenté qui s'efforce de faciliter la mise au point d'un accord négocié pour mettre fin à une querelle relative à un ensemble de questions substantielles et pacifiques. Les médiateurs peuvent être des tierces parties non impliquées personnellement dans le conflit (les outsiders neutres, personnes étrangères aux groupes concernés et qui, par conséquent sont neutres) on admet aussi que les médiateurs puissent entretenir les liens avec certaines des parties en conflit (décrits comme les insiders impartiaux).
- La médiation influente utilise quasiment les mêmes techniques (sessions de négociation communes) qui ont recours aux procédés analytiques, à la persuasion et au contrôle de l'information) mais comprend également le recours à l'influence ou à la contrainte par les tierce partie, sous la forme de récompenses promise ou de punitions menaçantes
- L'arbitrage se compose d'une tierce partie dont le pouvoir est légitime et l'autorité reconnue et qui rend un jugement obligatoire aux parties, obtenu après considération des mérites de chacune des positions adverses et s'imposant comme un accord censé être raisonnable et juste ⁷¹

Ces différentes méthodes de transformation de conflit sont les résultats des études des centres de résolution pacifique des conflits ou de certains chercheurs occidentaux. Leurs théories sont toujours, selon eux, considérés comme valables pour tous les pays mais l'expérience a déjà montré que sur terrain la réalité est tout autre.

⁷¹ FISHER. R., J, KEASHLY, L ., "The potential complementarity of mediation and consultation within a contingency model of third party intervention", Journal of peace reseach 1991, pp29-42.

Par contre, la méthode de transformation des conflits qui à notre sens la plus efficace et la plus adaptée est celle qui est basée sur la culture des peuples en conflit. Si la culture de chaque peuple n'est pas mise en évidence avant de penser à développer toutes ces théories qu'on vient de voir, le résultat est désolant.

1. La transformation des conflits sur bases de la culture.

Dans cette méthode, deux facteurs sont à considérer :

Premièrement, la culture est maintenant reconnue comme un facteur primordial pour pouvoir comprendre le conflit. Selon les cultures, il existe souvent d'importantes différences dans l'interprétation que l'on fait de certains comportements et événements. La différence culturelle peut devenir non seulement un obstacle à la communication, mais aussi une source de profonde incompréhension. La culture conditionne notre perception de la réalité, nous empêche de prendre en considération toute information ne correspondant pas à notre perception des choses et nous amène parfois à donner une mauvaise interprétation des faits et geste de l'autre partie. Une prise de conscience de ce phénomène culturel subtil, profondément enraciné et vital en termes de communication est essentielle si l'on s'intéresse au règlement de conflit. C'est le cas particulier des sociétés en voie de développement où le règlement de conflit s'avère être plus sensible aux facteurs culturels, sociaux et démographiques qu'aux approches militaro stratégiques et de type diplomatique-juridique

Deuxièmement, on reconnaît que les ressources primaires disponibles pour la compréhension et pour l'étude des conflits se trouvent dans le contexte culturel où ce conflit en question se produit.

« ... comprendre les notions de conflit et de culture n'est pas autant une question de sensibilité ou de prise de conscience, mais plutôt une aventure beaucoup plus profonde de découverte et de fouilles archéologiques au cœur d'un vivier de connaissances accumulées et communes à un certain nombre de personnes ⁷² ».

En termes pratiques, cela signifie que même dans les situations où les mécanismes culturels relatifs à la transformation de conflit semblent s'être dissipés.

⁷² International Alert, Op. Cit., p56

Une vue globale se doit d'insister en explorant, en découvrant et en recyclant les idées clés propres à ce contexte culturel. Il faut non seulement se demander comment les individus, la population pensent régler le conflit, mais aussi quels sont les réseaux naturels, les modalités et les approches utilisées dans le passé, au niveau local et régional, dont on pourrait s'inspirer et utiliser dans les situations existantes.

Ces développements ne sont pas sans conséquences importantes pour la pratique comme pour la théorie du règlement de conflit. Les intervenants cessent alors de jouer le rôle d'expert. Au lieu de cela, ils s'engagent dans un processus qui leur fait découvrir l'utilité de l'expérience collective propre à telle ou telle culture, et qui peut être exploitée pour contribuer à la transformation du conflit et des participants et les engagent dans la conception d'un processus de transformation de leur propre conflit de type violent en quelque chose de plus constructif.

On découvre que les sociétés en question utilisaient des moyens traditionnels qui leur permettaient de traiter des conflits très efficacement, mais ces derniers sont devenus moins influents. C'est le cas au BURUNDI où le pouvoir de transformation des conflits par les *bashingantahe* semble perdre sa force même si actuellement on essaie de valoriser cette institution.

Dans ces cas-là, transformer un conflit violent en une paix durable peut signifier qu'il faut travailler et redonner du pouvoir à ces forces traditionnelles, ou leur trouver une version moderne.

Dans de nombreux états africains, les élections contribuent actuellement aux conflits au lieu de devenir une alternative, et cela est dû à l'absence de pratiques établies en matière d'oppositions politiques pacifiques, qui fait que la perte d'élection peut vouloir signifier tout perdre.

Cependant, il ne faut pas considérer tout simplement la différence culturelle comme un problème. Le but n'est pas de faire disparaître les différences culturelles. Au contraire, il s'agit de devenir conscient de leur existence et de la façon dont elles influencent notre perception, notre comportement.

De plus, l'objectif est de découvrir quelles sont les sources existantes au sein d'une culture particulière qui peuvent être mobilisées, associées et renforcées pour

accroître cette capacité culturelle à diriger le conflit de manière constructive vers des résultats bénéfiques pour tous plutôt que vers des résultats violents et destructifs.

Dans la transformation des conflits, l'aspect unique de chaque culture doit être respecté et l'on doit s'inspirer des qualités propres à chaque culture, pour à la fois transformer les conflits violents et aider à rendre la paix durable dans les sociétés et entre les sociétés.

C. Types de conflits en zone BUYENZI et leurs mécanismes de gestion.

1. Types de conflits.

Nous n'allons pas parler de tous les conflits qui existent dans cette circonscription mais nous allons essayer d'identifier quelques-uns qui ont un caractère spécifique selon le mode de vie des gens, la religion, le type de populations, etc.

Cette zone a quelques traits particuliers qui semblent l'isoler de beaucoup d'autres dans la Mairie de BUJUMBURA.

On peut trouver ces genres de conflits même dans d'autres quartiers ou à l'intérieur du pays mais le caractère particulier lié à la culture leur donne un accent fort dans cette zone.

a. Conflits liés à la polygamie.

La religion musulmane permet à l'homme d'avoir une ou plusieurs épouses (maximum quatre). Cependant, les conditions exigées par la religion étant trop dures, par conséquent, elles sont rarement respectées.

La loi coranique exige à ce que les coépouses puissent être traitées de la même façon par leur mari : il faut les aimer de la même façon

Par exemple s'il a acheté un pagne pour l'une, il faut aussi le faire pour l'(e)s autre(s) ; si le mari passe deux nuits successives chez l'une, il faut aussi passer autant de nuits chez l'(es) autre(s) ; vous comprenez que porter un même amour à un degré égal pour deux ou trois femmes n'est pas chose facile. La nature humaine ne le permet

pas. De plus, cette loi exige que le second mariage ou le troisième doit être contracté après consentement des (s) autre(s) femmes.

C'est donc un manquement à cette loi religieuse qui engendre des conflits , entre autre, la jalousie, la haine, et les bagarres qui sont souvent les manifestations visibles de cette situation conflictuelle. La deuxième ou la troisième union, ne pouvant être autorisée par la première femme (ou les autres coépouses), le mari est obligé de passer outre cette loi. Comme conséquence l'entente entre coépouses restera rare.

La plus aimée devient la cible de raillerie des autres épouses. Certaines d'entre elles font souvent recours à la sorcellerie pour éliminer sa (ses rivales (s) ou s'attirer les sympathies de son époux. Et cela se termine mal si on le découvre.

L'autre manifestation visible de cette mésentente entre coépouses est ces messages qui sont inscrits sur leur pagnes appelés « Kanga »⁷³. Celles-ci ne sont pas sollicitées par la qualité du tissu ou leur couleur mais par le message qu'on veut adresser à une personne.

Ce message consiste en des écriteaux qui se trouvent en bas de la pagne. C'est souvent un message adressé à sa (ses) rivales ou ses voisins.

Exemple 1 : « Kofi la mpenzi alishindi mahaba »

Ce qui signifie « qu'une gifle infligée par son mari est moins senti que l'amour qu'il porte à elle ».

Souvent quand une femme est frappée, sa (ses) rivale(s) est (sont) contente (s) . Alors cette femme peut acheter un pagne qui comporte cet écriteau pour leur montrer qu'une gifle ne signifie rien. L'important c'est que son mari l'aime beaucoup.

Exemple 2 : « Bahati yamwenzie usiifungulie mlango wazi kwani haitaingia »

Ce qui signifie qu' « il est inutile d'ouvrir grandement la porte pour la chance de l'autre car elle n'entrera jamais ».

⁷³ Tissu très léger en provenance de la TANZANIE comportant en bas un écriteau en langue Swahili.

Ce qui veut dire que quand son mari lui offre beaucoup de cadeaux et que les autres rivales ne reçoivent rien. Elle les invite à faire moins de jalousie et à ne pas insister car la chance est à elle.

Les voisins sont souvent entraînés à prendre parti selon les relations qu'ils entretiennent avec chacune de ses femmes. Dans cette zone, il n'est pas rare de trouver des coépouses qui s'insultent dans la rue, qui s'accusent de sorcellerie ou d'infidélité à leur mari. Ce conflit est l'un des plus fréquents et qui entraîne plusieurs autres qui lui sont collatéraux. On peut citer par exemple des divorces qui se consomment très facilement car le climat entre coépouses est souvent tendu.

b. Conflits liés à l'héritage.

Le problème d'héritage fréquent dans la zone BUYENZI est souvent collatéral à la polygamie. Il n'est pas rare de trouver un chef de famille avec 30 enfants issus de 3 ou 4 femmes. Comme la loi burundaise ne reconnaît qu'une seule union légitime, l'on trouve alors deux ou même trois femmes qui se partagent un seul mari. Cela se répercute sur les enfants en ce qui concerne l'héritage. Il arrive même qu'on trouve qu'aucune de ces unions n'a été contractée d'une façon légale.

Cependant, on observe un autre type de légitimité de ces unions qui est reconnu par ce monde musulman. C'est le mariage religieux. Le problème surgit quand le chef de famille meurt. Si les descendants ne parviennent pas à s'entendre sur la procédure d'héritage, chacune des femmes saisit l'autorité qui peut lui procurer avantage. Par exemple, l'épouse dont le mariage est reconnu par l'état civil saisit la justice tandis que les autres font recours à l'autorité religieuse compétente pour résoudre ce genre de conflit. Si la question n'est pas résolue dans le cadre religieux, les femmes dont les unions ne sont pas reconnues par la loi risquent d'être mis dehors. C'est dans le cadre religieux que sont souvent résolus ces conflits. Mais cela devient compliqué si le problème d'héritage se pose à la troisième ou à la quatrième génération.

Concernant toujours les conflits liés à l'héritage, nous avons vu qu'il arrive des fois où on trouve toute la famille élargie dans une seule parcelle, des grands parents jusqu'aux petits fils. Se considérant avoir le même droit sur la parcelle, ceux qui ne parviennent pas à trouver un logement font recours à la justice ; soit aux chefs

religieux soit au tribunal. Ce genre de conflit est très fréquent dans ce quartier et il trouve rarement un résultat satisfaisant.

Il faut également signaler que les mariages civils et les unions libres ne sont pas reconnus si le mariage religieux n'a pas été célébré.. Cela cause souvent problème étant donné que le concubinage est un phénomène courant dans cette zone BUYENZI .

Un autre conflit lié à l'héritage tel que le chef de zone BUYENZI nous l'a révélé, ce sont les Congolais qui habitent en majorité cette zone.

La plupart d'entre eux ont une autre famille au Congo. Alors il arrive que ceux du Congo viennent revendiquer l'héritage après la mort du père de famille. Sur cette question, on observe deux sortes de réactions :

La première est que parmi les descendants, certains ne pensent pas pouvoir aller réclamer les biens laissés par leur père dans l'autre foyer et demandent à ce que chacun puisse hériter suivant la résidence de sa mère.

La deuxième réaction qu'on observe souvent est que certains enfants refusent de reconnaître leur demi-frère en mettant en cause la légitimité du mariage.

Ce genre de conflits liés à l'héritage sont multiples et complexes. Les parties en conflits ont des difficultés à s'entendre sur la personne habilitée à résoudre ce problème. Selon beaucoup de témoignages recueillis chez les musulmans, les plus fervents souhaitent que ce conflit soit soumis aux chefs religieux tandis que les moins fervents cherchent là où ils peuvent tirer avantage. C'est à dire le tribunal ou le conseil des cheikhs qui s'occupent également de la régulation des conflits.

c. Escroquerie et abus de confiance.

Dans cette zone l'on dénombre toute une gamme d'artisans servant dans plusieurs métiers tels que les mécaniciens, les soudeurs, réparateurs de tout objet (frigo, bicyclette, ventilateurs, radio, télévision....). Les fonctionnaires du secteur structuré sont d'une proportion faible et le secteur informel est le plus dynamique.

Toutes ces activités entraînent souvent une prolifération des pièces de rechange de toutes sortes. Certains, pour souligner cette grande diversité de pièces de rechange, y

mettent un peu d'humour et disent que même les pièces de rechange les plus recherchées pour les avions se retrouvent dans cette zone. Parmi ces pièces, certaines d'entre-elles sont des objets volés, escroqués ou faussés. Cela est souvent source de conflit entre l'acheteur, le vendeur, et le vrai propriétaire de la pièce. Les fraudeurs, falsificateurs des documents officiels se recrutent dans la zone BUYENZI. Celle-ci est la cible des enquêtes pour les pièces volées ou autres documents falsifiés. La malhonnêteté et l'abus de confiance sont souvent des étiquettes qu'on colle aux habitants de cette zone. Certains abusent même pour dire à leur interlocuteur qu'il n'est pas sincère « Uraziko usigaye uri umuswahili » ou tout simplement « Erega wabaye umunyabuyenzi »

En bref, les activités informelles qui s'y déroulent s'accompagnent de plusieurs autres activités illicites qui sont souvent à l'origine de multiples conflits dans cette zone.

Il faut signaler également que nous avons affaire à une communauté où les gens font rarement recours au crédit bancaire. Pour acheter un véhicule, une maison, ou faire le grand commerce, ils préfèrent s'associer. Souvent, leur contrat n'est pas matérialisé par un papier, alors en cas d'abus de confiance un conflit s'ensuit.

c. Clivages inter-musulmans.

Un autre conflit observé au sein de la communauté musulmane est la mésentente entre différentes associations existantes. Ce conflit s'observe uniquement entre autorités dirigeantes de ces associations. Depuis la création de la première association des musulmans au BURUNDI le 31 décembre 1963, celle-ci a connu plusieurs scissions.

Mais c'est avec le courant du multipartisme que la communauté musulmane a connu la naissance de multiples associations : « *L'entrée dans le système multipartite offrit, à ceux qui considéraient que l'association unique n'était pas performante, une occasion de créer de nouvelles associations*⁷⁴ ». Cependant les fondateurs de ces nouvelles associations devaient affronter les oppositions des membres influents de l'association unique pour se faire agréer. Pour illustrer cette mésentente entre dirigeants des associations musulmanes, on peut parler de l'opposition qui a caractérisé la COMIBU (Communauté islamique du BURUNDI) et l'ALIBU (Alliance Islamique du BURUNDI). Ces deux associations s'accusaient mutuellement d'avoir perdu la ligne de conduite et de prendre un caractère politique.

L'ALIBU accusait la COMIBU (l'ancien) d'être du côté de l'UPRONA au moment où la COMIBU accusait L'ALIBU d'être du côté du nouveau régime c'est à dire le FRODEBU.

Un autre fait qui peut être source de conflit, ce sont les aides et les bourses d'études qui sont offertes par certains pays arabes comme l'Arabie Saoudite ou la Libye.

Pour le musulman moyen, qui n'est pas trop affecté par ces conflits, ce sont des intérêts personnels qui sont à la base de toutes ces divisions sinon l'Islam n'a pas changé.

Nous ne pouvons pas énumérer tous les types de conflits que connaît notre zone d'étude, nous avons tout simplement insisté sur les cas les plus fréquents et qui sont un peu spécifiques à cette circonscription. Ceci est aussi vérifiable au tribunal ou auprès des Imams ou Cheikh qui arbitrent souvent les conflits dans cette zone.

d. La question ethnique à BUYENZI.

Nous avons déjà vu comment la communauté islamique de BUYENZI a défendu les couleurs du parti UPRONA pendant la période de l'indépendance. Isolée de la gestion de l'exercice du pouvoir malgré leur contribution dans la recherche de l'indépendance, cette communauté s'est retirée complètement de la politique et a tourné le regard vers le commerce ou divers métiers.

⁷⁴ BUTOYI. C. Islam est politique en marie de Bujumbura, BUMBURA, U.B, 2001, p91

L'identité ethnique a été éclipsée par l'identité religieuse. Pour cette communauté, s'appeler Hutu ou Tutsi est aussi une façon de faire de la politique.

L'épuration ethnique observée en mars 1995 en Mairie de BUJUMBURA a épargné la zone BUYENZI.

Hutu et Tutsi, chassés de leurs zones (CIBITOKI, KAMENGE, MUSAGA, NYAKABIGA, KINAMA) ont trouvé refuge à BUYENZI. Ces mécontents, très dominés par la communauté musulmane, étaient contraints d'observer un comportement neutre dans la zone d'accueil. Ceux qui voulaient beaucoup s'impliquer dans les événements étaient menacés d'être chassés de cette société.

Pendant la campagne électorale, certains jeunes de la zone qui affichaient le comportement à caractère ethnique se voyaient marginaliser par certaines personnes adultes qu'on peut appeler les sages de la zone. Ceux-ci ont essayé de surveiller de près les « nouveaux venus », car le risque que certains d'entre eux pouvaient attiser la haine ethnique était évident. Il fallait tout faire pour éviter les risques de dérapage en rappelant de temps en temps pendant le culte (qui se fait cinq fois par jour) qu'il ne faut pas nuire à la cohésion des habitants de la zone jusque-là restés à l'écart de toutes ces perturbations.

Même si on peut dire que cette zone a été épargnée des massacres interethniques surtout avec la balkanisation ethnique en Mairie de BUJUMBURA, les effets de la crise eux ne l'ont pas épargné.

En mars 1995, la zone BUYENZI a connu des affrontements qui ont fait des morts. Certains parlent des éléments étrangers qui ont voulu déstabiliser la zone pour piller, d'autres parlent des éléments rebelles qui se seraient infiltrés dans la zone. Cependant, tout ce que l'on sait de cette période, c'est que la zone BWIZA connaissait des troubles à caractère ethnique. On pouvait observer des colonnes de gens traverser l'avenue du peuple murundi pour se réfugier à BUYENZI. Les deux zones étant seulement séparées par une route. Il était facile que ces troubles puissent se déplacer de l'autre côté de la route.

Paradoxalement, au lieu de diviser Hutu et Tutsi de cette zone ces événements ont montré combien les relations entre les habitants étaient trop soudées.

Les gens sont restés sereins malgré les tensions qui les attiraient vers la haine ethnique.

Pendant cette période, presque tous les musulmans (qui forment la quasi-totalité des habitants) ont pris la route de l'exil vers GATUMBA . C'est en cette période critique que l'islam a pu montrer à quel degré les relations entre les habitants étaient tissées. Le retour a été favorisé en grande partie par les représentants religieux. Pendant la fuite, la population était toujours gardée par ces chefs, Hutu et tutsi se retrouvaient ensemble dans l'exil. Pendant le retour aussi, les instructions les plus crédibles pour cette population étaient celles qui provenaient de l'autorité religieuse que celles de l'autorité administrative. Pourquoi cette emprise qu'ont les chefs religieux sur la population, nous allons pouvoir le démontrer dans ce troisième chapitre.

D. Mécanisme de gestion de conflits dans le cadre religieux

Ce mécanisme s'applique au cas où les parties en conflit sont tous des musulmans. Ceux-ci doivent également être confiants en le pouvoir qu'ont les Imams et les Cheikh de gérer les conflits.

Comme A.OSMONT l'indique dans son ouvrage « *Les Costors de DAKAR* », « *l'Imam a le pouvoir qui repose avant tout sur son appartenance à la communauté. Il a lui-même clairement conscience que sa capacité d'intervention dans les affaires de la circonscription lui vient d'abord de son appartenance à une communauté soudée qui l'a investi d'un statut l'autorisant alors à intervenir officiellement* ⁷⁵ ».

Cheikh ABOUBAKAR Ali, président du conseil national des Cheikh du BURUNDI nous a expliqué la façon dont le procès évolue dans les différentes instances érigées par la communauté à la base. Comme dans toutes les sociétés africaines, on cherche toujours à régler l'affaire d'abord dans la famille.

Dans le procès, l'Imam de la mosquée proche ainsi que le représentant de l'avenue (Muakilishi) chargé des relations sociales et religieuses entre musulmans sont invités.

Si la solution n'est pas trouvée à ce niveau, les parties en conflit font recours au représentant du quartier, aidé toujours par des Imams et des Cheikh compétents en la matière. Quelques membres de leur famille aussi assistent au procès.

⁷⁵ COULON, C, *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noires*, Paris, Karthala, 1988,p45
OSMONT,A, *Une communauté en ville, les costors de Dakar in musulmans et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1988

On peut faire recours au représentant de la zone, de la mairie et enfin au conseil national de Cheikh si les parties en conflit restent toujours insatisfaites, ce conseil constitue l'échelon supérieur.

Tel que Cheikh Ali HAMISI nous l'a confié, les procès qui arrivent jusqu'à leur niveau sont ceux qui concernent souvent l'héritage qui demandent beaucoup de maîtrise des textes du coran sur la question. Selon toujours le président de ce conseil ; *« si la sentence prononcée à ce niveau est rejetée par l'une des parties (ce qui arrive très rarement) on ne peut pas empêcher celle-ci à faire recours au tribunal. Mais cela n'arrive qu' » « aux faux musulmans » qui visent d'autres intérêts. Pour nous, un vrai musulman ne peut pas aller à l'encontre de la loi d'Allah car pendant le procès, à chaque parole prononcée, on fait référence à un verset du coran⁷⁶ »*

Pour les procès concernant l'héritage et la polygamie, le tribunal demande souvent le procès verbal des jugements rendus faits dans le cadre religieux. Il faut ajouter que pendant la session, toutes les heures de prières sont respectées c'est-à-dire qu'à chaque moment de prière une pause est automatiquement observée.

Si on essaie de comparer la façon dont les habitants de BUYENZI essaient de réguler leurs conflits, on remarque que la plupart des méthodes de résolutions de conflit qu'on vient de survoler dans ce deuxième chapitre ne trouvent pas leur place dans cette société. Comme la plupart des conflits observés dans cette zone sont liés à la culture, c'est aussi par cette culture qu'il faut chercher des solutions. Cette raison nous pousse à dire que la transformation des conflits à base de la culture est la mieux indiquée pour cette communauté.

Même si les mécanismes de gestion envisagés dans cette zone gagnent plus de succès chez les adeptes de l'Islam, ils ne passent pas sa critique. L'emprise de l'Islam sur la population contraint parfois les parties en conflit à la résignation. Nous allons essayer de porter un regard critique sur ce mécanisme dans ce troisième chapitre

⁷⁶ CHEIKH BOUBAKAR Ali, enquête orale déjà citée

Conclusion.

Si on essaie de comparer la façon dont les habitants de BUYENZI essaient de réguler leurs conflits, on remarque que la plupart des méthodes de résolutions de conflit qu'on vient de survoler dans ce deuxième chapitre ne trouvent pas leur place dans cette société. Comme la plupart des conflits observés dans cette zone sont liés à la culture, c'est aussi par cette culture qu'il faut chercher des solutions. Cette raison nous pousse à dire que la transformation des conflits à base de la culture est la mieux indiquée pour cette communauté.

Même si les mécanismes de gestion envisagés dans cette zone gagnent plus de succès chez les adeptes de l'Islam, ils ne passent pas sa critique. L'emprise de l'Islam sur la population contraint parfois les parties en conflit à la résignation. Nous allons essayer de porter un regard critique sur ce mécanisme dans ce troisième chapitre.

Chapitre III : ANALYSE CULTURELLE DE LA REGULATION DES CONFLITS A BUYENZI.

La crise politico- ethnique qui a secoué le BURUNDI depuis le 21 octobre 1993 a perturbé la vie sociopolitique de la population burundaise. Elle a rendu difficile la cohabitation entre différentes composantes ethniques de la société burundaise.

En Mairie de BUJUMBURA , on a assisté à une épuration ethnique surtout dans les quartiers populaires, ce qui fut le résultat de la création des Hutu-lands et des Tutsi-lands. Cependant , nous avons vu que pendant que les quartiers populaires faisaient la chasse à l'homme , la zone BUYENZI a elle servi d'accueil aux déplacés Hutu et Tutsi ressortissants des zones ethniquement réservées.

Alors on peut chercher à comprendre ce qui explique ce comportement exceptionnel.

Nous allons également essayer de porter une analyse critique sur la façon dont les habitants de cette zone à travers l'Islam, préfèrent eux-mêmes arbitrer leurs conflits sans passer par l'autorité administrative ou le tribunal.

Sans toutefois ignorer d'autres facteurs qui contribuent à la cohésion sociale, l'Islam serait à la base de tout ce comportement. Nous allons essayer de voir dans quelle mesure le facteur religion a contribué dans la production d'une identité originale laquelle identité les a tenu à l'écart des massacres politico ethniques.

A. Rôle de la religion dans la société.

Du point de vue sociologique, DURKHEIM définit la religion *comme « un système solidaire de croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée église, tous ceux qui y adhèrent »*⁷⁷

Selon cette définition, une religion serait donc constituée, principalement de deux sortes d'éléments : des croyances qui sont un ensemble de vérités relatives à Dieu , à l'homme et au monde formant le dogme ; et des pratiques qui permettent de rendre réelles et vivantes ces croyances ; ces pratiques étant généralement de deux catégories : il y a d'abord celles qui sont constituées par « l'ensemble des gestes

⁷⁷ DURKHEIM . E. Op .Cil, p56.

*stéréotypés ou rites par lesquels l'homme extériorise ses sentiments de vénération et de reconnaissance envers l'objet central de ses croyances*⁷⁸ »

Il y a ensuite celles qui consistent en des règles pratiques de la vie quotidienne et qui constituent la morale de la société.

Aujourd'hui, les sciences religieuses permettent de mieux comprendre l'impact et l'enracinement des phénomènes religieux dans la vie sociale, politique ou culturelle des peuples « *Toutes les études montrent que les religions conservent un rôle important dans la vie de l'humanité et que le sécularisme moderne les conduit à se transformer, et non pas à disparaître comme cela avait été si souvent annoncé. Ce constat maintient cependant ouverte la question de leur rôle futur dans notre monde*⁷⁹ »

Certains scientifiques disaient que les progrès des sciences donnent parfois l'impression qu'ils seront capables de répondre aux questions autrefois adressées aux religions.

Ce constat a conduit certains à penser que les religions disparaîtraient au fur et à mesure que les connaissances scientifiques dévoileraient les secrets de l'univers.

Ce courant positiviste est contredit depuis plusieurs années par un grand regain d'intérêt pour les religions et par la vitalité que ces dernières manifestent

La religion est conçue comme une connaissance qui sous-tend et détermine une action et vise à l'intégration totale du vécu humain. Ainsi, la religion, quelle que soit la forme particulière qu'elle revêt, explique à la fois l'homme et le monde et l'homme dans le monde. Elle lui permet d'effectuer, un certain nombre d'action et de maintenir la cohésion sociale, de justifier tout ce qui régit l'existence collective⁸⁰.

Facteur de cohérence tout autant que de cohésion, la religion procure à l'homme un sentiment de sécurité, dans un monde naturel qui peut lui paraître dangereux dans la mesure où il n'en est pas le maître absolu, et dans une société où elle tente de régler les rapports entre les hommes. Elle répond ainsi à des anxiétés individuelles autant qu'aux angoisses collectives. Fondement des institutions, la religion pénètre toute vie collective et se révèle indispensable au maintien de l'organisation.

⁷⁸ KAGAME, A, *La philosophie bantu comparée*, Paris, présence africaine, 1976, p270

⁷⁹ HERSKOVITS, M.J, *Base de l' anthropologie culturelle*, Paris, Payot, 1967, 272p.

⁸⁰ Idem, p25

Une religion sera d'autant plus ressentie comme vraie qu'elle réussira mieux à aider l'homme à réaliser l'unité de son existence.

Pour être un peu plus clair, on peut retenir que la religion joue principalement trois fonctions dans la société :

D'abord la fonction d'organisation :

- En tant qu'institution, elle est donc plus ou moins organisée. Elle instaure un système de droit et de devoirs pour ses membres. Ce système les aide à mieux s'intégrer dans la communauté.

L'organisation n'est pas uniforme pour l'autre suivant le degré d'institutionnalisation. Cependant, dans toute organisation religieuse, le rôle de théologien est important, soit pour la préservation de la doctrine, soit par le retour à la tradition ou à l'esprit du fondateur, soit pour sauver certaines notions qui risquaient d'être oubliées.

Cependant, quel que soit le degré d'institutionnalisation de la religion, celle-ci se modèle souvent sur la société, on remarquera que la religion dépend des cadres sociaux qu'elle exprime, mais quelle modèle aussi la structure sociale par des justifications mythiques, des sacralisations des hiérarchies et des codifications d'activité ⁸¹

Ensuite la religion joue **un rôle d'intégration dans la société**. Pour mieux expliquer cette fonction d'intégration, nous reprenons les idées de NISBET dans son ouvrage « La tradition sociologique » où il relève quatre idées fondamentales correspondant à la façon spécifique dont les sociologues abordent la religion. Les trois premières insistent de façon différente sur le rôle d'intégration de la religion et des conséquences qui surviennent en cas d'absence.

En premier lieu, on trouve dans ces écrits l'idée que la religion est nécessaire à la société, non pas simplement dans un sens moral et abstrait mais parce qu'elle constitue un mécanisme indispensable à l'intégration des êtres humains et parce que l'allégeance et la foi sont symboles d'unité (...).

⁸¹ RIVIERE, C. Socio-anthropologie des religions, Paris, Armand Colin, 1997, p17

Les valeurs sacrées sont nécessaires au consensus moral et nul système social ne saurait survivre s'il ne reposait que sur le calcul utilitaire ne prenant en compte que le plaisir et la souffrance.

En deuxième lieu, la religion constitue pour ces auteurs un élément fondamental et un domaine auquel il faut porter une attention toute particulière si l'on veut comprendre l'histoire et le changement social. Tout ce qui est important au niveau symbolique ou comme facteur d'intégration de l'ordre social joue aussi un rôle essentiel dans le changement social car c'est là que les formes les plus fondamentales de changement social trouvent leur origine ou du moins le contexte dans lequel le changement matériel transforme en valeur et en motivation à la fois très pressante et très répandu.

En troisième lieu, pour ces auteurs, la religion n'est pas seulement une foi, une doctrine, des préceptes. C'est aussi une communauté est une autorité qui implique des rites, des cérémonies, une hiérarchie et une organisation (...) Pour Laménais, « *la désintégration et l'aliénation caractéristiques du monde moderne ont commencé lorsque les hommes se sont détachés de l'autorité et de la communauté religieuse* ⁸² »

Il existe donc une interdépendance entre la religion et la société. Cette première apparaît comme jouant deux rôles d'ailleurs liés, celui de contrôle social et celui d'intégration des individus à la collectivité globale par le renforcement des sentiments communs.

La fonction intégrante de la religion est donc très importante même dans la société post-industrielle qui se caractérise par un individualisme accru.

Claude Rivière met en exergue cette fonction quand il écrit que la religion ; « *agit comme mécanisme de contrôle social liée, qu'elle est à une morale du respect et de la sanction mais aussi parce qu'elle crée une communion des croyants* ⁸³ »

Cependant, l'adhésion à une religion n'aboutit toujours pas à l'intégration de l'individu à la société.

⁸² NISBET . R . A., *La tradition sociologique*, Paris, PUF, Librairie Larousse, 1975, p288

⁸³ DESROCHE. H, *Sociologie religieuse*, Paris, PUF, 1978, p58

Elle n'est pas toujours un facteur de solidarité et de conservation de l'ordre existant. Elle peut être aussi une pomme de discorde. Il ne faut pas négliger les éléments dysfonctionnels. L'intégrisme musulman révèle l'ampleur de la désintégration religieuse.

Enfin, la religion joue **la fonction de sécurité**. La fonction sécurisante de la religion se remarque principalement lorsque les hommes sont confrontés à des phénomènes qui entretiennent chez eux la peur et l'insécurité comme la guerre, la maladie, les catastrophes naturelles,...

Les progrès spectaculaires de la science avaient fait croire à certains que la religion n'aurait plus de place dans le monde moderne. Cependant, la science n'a pas tout expliqué. C'est la religion qui prend le plus souvent la relève par les croyances qu'elle entretient sur certains points d'ombre. Pour Claude Rivière, la croyance foi signifie « *l'attitude mentale d'assentiments accompagnant une conviction intime. L'objet d'une telle croyance c'est ce qu'on tient pour vrais sans en avoir une preuve absolue. C'est un crédit accordé à un contenu de pensée* ⁸⁴ »

Par la foi qu'elle entretient chez ses adeptes, la religion fournit des explications sécurisantes à ceux qui sont dans l'angoisse. Claude Rivière montre que l'élément moteur de la foi est l'ordre affectif : « *apaisement de l'inquiétude et de l'incertitude, attachement à notre famille qui nous a socialisés dans telle religion, se concilier une nature hostile ou mystérieuse, surmonter la mort en ritualisant ce qui touche à l'au-delà et en espérant une survie post-mortem* ⁸⁵ »

Les rites sont encore d'une grande importance, pour la sécurité de l'esprit. Certains changent même de religion parce qu'ils croient que leurs « dieux » sont faibles ou que la communauté religieuse à laquelle ils appartiennent est moins solidaire ou que les rites n'y sont pas exécutés convenablement.

La présence de facteur de cohésion sociale ne signifie pas que la société ne connaît pas en son sein des conflits, mais ce que nous allons essayer de démontrer c'est comment ces facteurs ont permis à cette communauté de réussir là où les autres ont échoué durant la crise de 1993 dans le maintien de l'unité entre cohabitants.

⁸⁴ RIVIERE, C. *Op.Cit.* p21

⁸⁵ *Ibidem.*

Parmi ces facteurs, la religion islamique intervient très souvent, cela parce que sa présence est toujours remarquable presque dans tous les domaines (politiques, économiques et sociales), on y trouve chaque fois ses empreintes

1 Islam : un facteur capital de la cohésion entre « buyenziens ».

Plusieurs facteurs expliquent ce comportement exceptionnel de cette communauté durant les moments forts de la crise, mais les plus importants sont dus à la religion islamique et au contexte dans lequel celle-ci s'est implantée. Une présence importante des étrangers est aussi à prendre en considération.

a. Islam : facteur structurant

L'islam a pu créer une culture commune au sein de cette société. Les musulmans, dans la zone BUYENZI se considèrent comme une autre ethnie à part qui est au dessus des trois autres qu'on connaît au BURUNDI. Chaque question concernant la nationalité ou l'ethnie n'a qu'une seule réponse : « mimi ni mu islam » (moi, je suis musulman).

Comme dans la plupart des zones où la communauté musulmane s'impose, il n'y a pas de ligne de démarcation entre la culture et la religion. Les deux sont intimement liées comme l'affirme Maurice A Glélé « *n'est ce pas un gageur que de vouloir les dissocier en recherchant à emprunter l'essentiel du religieux, pour délaisser le culturel ? Au surplus, la religion, dans le cas de l'islam, n'entend elle pas structurer et inspirer toute la vie de l'homme au plan spirituel comme au plan temporel et partant, fonder la politique sous ses aspects idéologiques, économiques et sociaux. La religion n'est-elle pas un système total qui englobe et empreigne et partant foncièrement un facteur d'acculturation* ⁸⁶ »

Dans l'encyclopédie des religions, nous lisons également que de nombreux peuples n'établissent pas de distinction entre leur culture et la religion qu'ils professent. L'appartenance à la communauté s'établit à la fois sur des critères sociaux et religieux qui ne font qu'un.

⁸⁶ GLELE, M.A, Religion, culture et politique en Afrique noire, paris, Economica, 1981, p43

Les musulmans par exemple disent que l'Islam n'est une religion mais une façon de vivre⁸⁷

Pour compléter ces propos de Maurice Glélé, il faut ajouter que la religion en soi est aussi façonnée en partie par l'environnement dans lequel exerce elle son influence. L'islam de BUYENZI n'est pas le même que celle de l'Iran, de l'Afghanistan ou de l'Arabie Saoudite, même si le coran reste toujours le seul guide. C'est pourquoi certains auteurs parlent d'un Islam multiple.

Chantal Saint- BLANCAT parle de trois lignes de tendance, reflétant la variété de l'Islam de diaspora :

- La ré islamisation, qui s'organise autour des groupes fondamentaux et néo fondamentalistes. Ce phénomène, même minoritaire, n'est pas sans influence sur l'ensemble des musulmans d'Europe.
- L'« islam tranquille » qui oscille entre deux types de conduite : le repliement et l'organisation d'une défense communautaire où la dimension religieuse joue un rôle d'identification symbolique de transmission des valeurs et de reproduction familiale, le choix de comportements d'adaptation et de transformation du fait religieux au niveau contexte social. Ce processus d'ajustement peut se traduire par une modification des pratiques religieuses et normatives.
- L'islam sécularisé, où la dimension religieuse est progressivement abandonnée au profit, d'une identification plus culturelle, ou bien se recompose autour d'une prise de distance par rapport à la socialisation religieuse traditionnelle, toutefois athéisme et agnosticisme sont encore rarement invoquées en tant que tels⁸⁸

On peut noter que les deux dernières lignes de tendance sont présentes au BURUNDI , la deuxième plus ressentie à BUYENZI que partout ailleurs où on peut trouver des communautés pareilles dans le pays.

⁸⁷ MALHERBE. M. *Encyclopédie des religions de l'humanité*, Londres, Fleuris, p.14

⁸⁸ SANT-BLANCAT, C, *l'islam de la diaspora*, Bayart, paris, p136

La présence dominante des islamisés dans la Zone BUYENZI a pu créer une nouvelle identité, celles des « Wa islamu » Nous avons déjà vu qu'à chaque question concernant la nationalité ou l'ethnie, la réponse était la même « Je suis musulman »

Chantal BUTOYI, met aussi l'accent sur cette nouvelle identité de rassemblement :

« L'islam Burundais est porteur d'une identité nouvelle, inédite, identité de rassemblement, différente de traditionnelles identités claniques. Cette identité islamique procure aux musulmans une certaine fierté depuis qu'ils ont constaté que les identités tribales ont maintes fois mené à la catastrophe...⁸⁹ »

Même si son objectif n'était pas d'insister sur le caractère social de la religion musulmane, BAECK écrit en 1956 : *« le monde musulman renforce la ségrégation entre groupes d'une religion différente. Au sein de leur communautés de coreligionnaires, par contre, il ne font pas de distinction de race ou de couleur⁹⁰ »* on remarque alors que le comportement au sein de la communauté date de très longtemps.

Le culte et les pratiques y relatives ont façonné la conduite des musulmans pendant la crise.

Pendant cette période comme Chantal BUTOYI le révèle par ses enquêtes, tous les prédicateurs ont focalisé leurs enseignements sur l'importance du culte et les rapports sociaux qui en découlent. Cela a réchauffé de plus en plus l'esprit de solidarité et les liens communautaires.

Ce qui s'est manifesté pendant la crise, dans la pratique de l'hospitalité et dans la façon de venir au secours des déplacés soit dans la zone ou au chef lieu de la maison du Parti UPRONA où s'étaient regroupés beaucoup de gens qui avaient fui leur zone.

Cependant , si ce comportement se laisse observer chez tous les musulmans, même chez les moins pratiquants, c'est parce que cela est devenu une culture chez eux, une façon de vivre comme l'explique Chantal Saint-BLANCAT dans son ouvrage

⁸⁹ BUTOYI C, *Islam et politique en Mairie de BUJUMBURA (1993-1998)* Mémoire , FLSH, UB p65

⁹⁰ BAECK.. L, *Op. Cit.*, p46

L'Islam de la diaspora.

« Être musulman se rapporte davantage à un mode de vie qu'à un mode de croire, être musulman, c'est vivre, se comporter, appliquer les principes de l'islam comme si le fait de croire s'est coulé, à travers l'observance « dans les formes d'expression sociales et culturelles »⁹¹ ».

On est donc fier d'être musulman même si la conviction religieuse est moins forte ; chacun essaie de respecter les pratiques religieuses. Ceux qui sont en marge de cette communauté sont ridiculisés et taxés de « Khafir » ce qui est une insulte grave chez les musulmans. La pression sociale joue fortement pour imposer la conformité. A propos de ces pesanteurs structurelles, Robinson écrit :

« L'obéissance normale envers le code de mœurs implicite et explicite que reconnaît tout groupe élémentaire se renforce de l'attachement formel à la grande communauté idéologique, on peut appeler cela le patriotisme de communauté et le vocabulaire à la mode évoque dans ce cas le concept galvaudé de fidélité à l'identité.

Le titre de « musulman » est entouré d'une créole valorisante au plus haut point, il s'identifie à un autre de valeur humaine supérieure, il est lié aussi à un certain nombre d'avantage.

Avoir le privilège de le porter implique des droits et des devoirs. En cas d'écart, « faire honte » à quelqu'un d'en être indigne est un argument efficace⁹² ».

Pour inciter fortement à la pratique de telle ou telle prescription, la motivation principale à laquelle on peut faire appel est désormais moins la volonté de Dieu que ce qu'on a appelé le patriotisme de communauté. On doit se conduire de telle ou de telle façon non pas parce que Dieu l'a dicté, mais parce qu'on est musulman.

⁹¹ SAINT-BLANCAT, C. *op.cit* p136

⁹² ROBINSON, M. Cité par MPETI, M. N, dans *l'Evolution de la solidarité traditionnelle en milieu rural et urbain du Zaïre : Le cas des Ntomba et Basengele du Lac MANDOBÉ*, Kinshasa, , presse universitaire du zaïre, 1989, p96.

Pour insister sur l'impact des pratiques religieuses sur le comportement des adhérents, Chantal SAINT-BLANCAT distingue en général trois niveaux : les pratiques individuelles (prières, rites de purification,...) , les pratiques domestiques ou familiales (mariages, décès, repas de rupture les soins du ramadan) et les pratiques collectives (prières du vendredi, de ramadan, pèlerinage,...)

En citant R..AZRIA, l'auteur explique que lorsque l'attention est préférentiellement portée sur les pratiques domestiques et collectives ainsi que sur les formes de participation à caractère convivial, cette survalorisation traduit davantage une dimension identitaire, communautaire et sociale de l'observance culturelle qu'une intériorisation de la norme religieuse proprement dite ⁹³

Cette communauté formée depuis longtemps par des gens partageant une même croyance, une même histoire et les mêmes coutumes exerce un regard sur le comportement de ses membres.

Ici, il faut considérer comme DURKHEIM , le pouvoir qu'a la société sur les comportements individuelles des membres.

« Une société a tout ce qu'il faut pour éveiller dans les esprits , par la seule action qu'elle exerce sur eux, la sensation du divin : car elle est à ses membres ce qu'un dieu est à ses fidèles⁹⁴. »

Néanmoins, en plus de cette pression collective, il faut ajouter que toute société implique donc une autorité qui s'exerce non par la contrainte qu'elle exerce, mais par le respect qu'elle inspire. Il ajoute également que *« l'acceptation des contraintes suppose que celles-ci soient perçues par les sociétaires comme fondées sur une autorité leur inspirant un sentiment de légitimité et, partant de respect. Ce respect est la source du sacré, il explique par conséquent le phénomène religieux⁹⁵ ».*

Pour montrer l'importance de cette identité religieuse qui va au delà de toute autre identité, Cheikh ABOUBAKAR Ali nous a donné en exemple le cas d'un Cheikh de nationalité rwandaise invite ses frères de le soutenir pour renverser un autre Cheikh burundais dans ses fonctions.

⁹³ SAINT-BLANCAT, *Op. Cit.* p 147

⁹⁴ DURKHEIM, E. *Dictionnaire critique de la sociologie*, Pais, P.U.F, 1967, p.203

⁹⁵ BOUDON , R et BOURRICAUD, F, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris , PUF, 4^{ème} éd, 1994, p203

Ce premier fut dénoncé par ses frères rwandais car pour eux, il n'avait pas encore compris que le fait d'être musulman venait en premier lieu, donc avant toute autre identité.

Il est vrai que l'Islam occupe une place capitale dans l'explication du comportement des « Buyenziens » mais l'histoire de cette communauté constitue aussi un facteur considérable d'unification.

b. Sociohistoire de cette capacité régulatrice de l'Islam à BUYENZI

C'est en 1938 que l'autorité coloniale belge décide de créer le centre extra coutumier ou village Swahili à BUYENZI pour cette communauté. Mais l'on se souvient que, depuis 1927 cette communauté avait passé du village MAKANGIRA puis KABONDO et fut installée complètement dans l'actuelle zone BUYENZI qui était à l'époque le camp Swahili.

Cette communauté fut marginalisée et soumise à des conditions précaires d'existence par l'autorité coloniale belge. On peut le voir dans le rapport de l'administration. (Dossier n°22) « ... *il faut tout faire pour rendre très difficile leur vie au BURUNDI*⁹⁶ ».

Ce fut la même chose après l'indépendance, les musulmans qui s'étaient donnés corps et âme dans la lutte contre la colonisation se virent encore une fois écartés par leur compagnon de lutte qui allaient diriger le pays.

Toute cette malheureuse histoire a créé chez les musulmans un sentiment de rapprochement, entre eux, **un esprit de solidarité et d'appartenance à une même communauté plus unie**. Mais aussi une certaine méfiance envers le pouvoir et la politique s'est créée. Ils ont voulu alors exceller dans diverses activités commerciales jusqu'à nos jours.

Le fait de les écarter de la gestion du pouvoir fut une façon pour ces musulmans de prendre conscience de leur identité. Faisant référence à la formation d'une conscience de classe, Max WEBER affirme que « *le rôle du conflit est de ce point décisif dans la formation d'une identité*⁹⁷ »

⁹⁶ Rapport de l'administration belge Dossier A.E n°122

B. BADIE donne un exemple montrant comment la lutte pour l'indépendance a créé une identité nationale.

« Il est clair de la même manière que la décolonisation a favorisé l'éclosion d'un sentiment d'identité nationale au sein des collectivités dominées, on peut noter, dans le même axe, que l'inventaire ou l'apparition d'un ennemi extérieur contribue à consolider, à réactiver ou à inventer une identité jusque là absente ou défaillante⁹⁸ ».

Cette nouvelle identité a beaucoup servi les musulmans au maintien de la cohésion sociale entre eux, mais aussi leur protection. Pour le cas qui nous concerne, pendant la balkanisation ethnique, les musulmans ont été les moins touchés. Certains sont même restés dans des quartier habités par des personnes qui ne sont pas de la même ethnie ou les ont quitté en dernière position. A ceux qui voulaient les menacer (surtout les jeunes gens), on leur disait « il ne faut pas les toucher, ce sont des musulmans, ils ne sont pas mêlés » comme si être musulman leur octroyait une autre ethnie.

Certains témoins nous ont même avoué que pour bien passer dans un quartier hostile sans y risquer la vie, il fallait porter le costume musulman.

Selon ces mêmes témoins, le fait d'avoir vécu une même histoire mais le fait aussi que toutes les familles se connaissent est aussi un facteur unificateur.

« Umoja wa BUYENZI, ulianza zamani, si jambo warifunzwa na wanastasi. Sababu zirizofanya umoja katika wakaazi hao ni ujirani wa karibu sana ulio kuti ya wa islamu. Wanaishi kama ndugu tangu mjerumani angali hapa badi leo.

Na wa kaazi wa BUYENZI wanajuana sana kiasi kwamba hawezi kuzusha uwaji ao chuki miongoni mwao. Mfano : mtu wa barabara ya kwanza anajua karibu familia zote za barabara ya inshirini na tano, na jambo hilo huonekana karibu katika familia zote⁹⁹ ».

⁹⁸ BADIE, B, *op.cit* p156

⁹⁹ Juma SHABANI, enquête orale à BUYENZI, 2003

Ce qui signifie :

« L'unité entre les gens de BUYENZI a commencé depuis longtemps. Et ce n'est pas l'œuvre des politiciens. Ce qui a favorisé cela, c'est cette façon de rester proche, de vivre comme une seule famille depuis les allemands jusqu'aujourd'hui. Les habitants de BUYENZI (les musulmans) se connaissent tous. Il est difficile d'y faire des enseignements divisionnistes. Par exemple, une personne de la première avenue connaît presque toutes les familles de la 25ème avenue RUVUMERA. Et cela se remarque dans toutes les familles. (Ici on ne parle que des musulmans).

Un autre facteur non moins important est cette concentration des personnes partageant **une même histoire et une même croyance dans une même circonscription**. Du village MAKANGIRA et à KABONDO, de KABONDO à la cité Swahili, les gens se déplaçaient toujours ensemble. Ce ci n'a fait qu'augmenter leur esprit d'unité et de solidarité.

Un autre constat que l'on peut observer même actuellement est que les résidents (musulmans) ne veulent pas déménager et habiter un autre quartier même si la situation financière le permet.

Les résidents sont trop attachés à ce quartier et rarement ils peuvent aller habiter un autre. Il suffit de visiter les familles dans ce quartier, on trouve un chef de famille avec ses fils et petits fils, tous dans la même parcelle, alors que parfois certains de ses fils ont des moyens pour désengorger les lieux.

C'est pour cela qu'il n'est pas rare de compter cinquante personnes ou plus dans une seule parcelle.

On peut parler aussi d'une **solidarité résidentielle** pour cette communauté comme l'écrit Mpase Nsengele MPETI : « *La solidarité dépend du degré de prise de conscience des résidents du fait qu'ils appartiennent à un même groupe social. Il va de soi que cette prise de conscience ne devient effective qu'on bout de plusieurs années de résidence dans la même rue* ¹⁰⁰ »

Dans une société aussi soudée, les marginaux sont punis selon les normes de la communauté. Les membres de celle-ci craignent surtout les critiques des autres. Les

⁽¹⁰⁰⁾ MPETI, M.N. L'évolution de la solidarité traditionnelle en milieu rural et urbain du Zaïre : le cas des Ntomba et des Basengele du Lac MANDOBE, KINSHASA, Presse universitaire du Zaïre, p219

critiques et l'attitude des voisins dans la rue ou dans le quartier peuvent pousser un individu à changer de résidence s'il est locataire d'une maison.

Les voisins peuvent exercer **une pression sur le propriétaire** de celle-ci pour qu'il le déloge. Ce phénomène est fréquent surtout pour les gens qui prennent de la bière et qui logent dans des familles musulmanes.

Certains de nos interlocuteurs, nous ont affirmé que lors de la campagne électorale, il y a des locataires qui se sont vus chassés par leurs bailleurs. Ceux-ci les accusaient de faire de la politique dans leur parcelle ou d'être des activistes dans les partis politiques. Les musulmans voulant se mettre un peu à l'écart de la politique ne pouvaient pas tolérer cela dans leur parcelle.

Les événements malheureux qui jalonnent l'histoire de notre pays n'ont fait qu'augmenter l'écart que les musulmans tenaient vis à vis de la politique. Pour eux, se déclarer Hutu, Tutsi ou Twa est aussi une façon de faire de la politique. Ils préfèrent appartenir à la communauté musulmane, ce qui leur procure l'honneur et la fierté.

B. Une présence massive des étrangers.

D'après les chiffres fournies par M. DAYER (1971-1978) ou J.B GATALI (1956), plus de la moitié des résidents de la zone BUYENZI étaient des étrangers.

Le recensement général de la population burundaise de 1990 nous révèle que au moins 55% de la population de cette zone sont des étrangers.

Durant la période de la lutte pour l'indépendance, ces étrangers qui avaient mis tout leur paquet pour décrocher la victoire, ont été déçus par les nouveaux dirigeants du BURUNDI indépendant. Le Prince Louis RWAGASORE leur avait promis la nationalité burundaise mais cette promesse n'a pas été honorée par ceux qui ont pris les rênes du pouvoir avec l'acquisition de l'indépendance.

Ils optèrent dès lors de rester en dehors de la politique.

L'Imam KABEZA affirme que l'importance numérique des étrangers dans la zone n'a pas permis de laisser un terrain libre aux divisions ethniques durant la crise.

« *Wakaazi wa BUYENZI warundi ni wachache sana ukiwalinganisha na wakaazi*

*wote wa mtaani huo. Kwa hiyo, ilikua vigumu kuwahusisha wageni kati ya matatizo ya warundi*¹⁰¹. »

Ce qui signifie : « Les résidents burundais de la zone BUYENZI sont peu nombreux si on les compare à toute la population de la zone. Pour cela, c'était difficile d'associer ces étrangers dans les problèmes des burundais »

Cependant, dans les autres quartiers de la capitale, on a constaté que même les étrangers s'étaient ralliés au deux grandes formations politiques du moment, les congolais du côté du FRODEBU, les rwandais du côté de l'UPRONA.

Mais on ne peut pas affirmer totalement que tous les musulmans se sont désintéressés complètement de la politique surtout au moment fort de la campagne électorale comme le précise Chantal BUTOYI.

*« Certes, les musulmans n'avaient pas pu se tenir à l'écart de la « fièvre » politique qui avait caractérisé la période de la campagne électorale pour le présidentielle et les législatives de juin 1993, mais ils ont continué à recevoir des mises en garde, de la part des chefs religieux, pour que le culte prime sur les considérations politiques*¹⁰² ».

Cette présence massive des étrangers a influencé même les nationaux. Au cours de nos enquêtes, il y a des nationaux qui nous ont refusé l'interview en nous disant : « *Hayo ni mambo ya siasa, nenda ukayihulize warundi*¹⁰³ ». (c'est de la politique, allez demander ça aux burundais).

Même ceux qui avaient une certaine sympathie envers telle ou telle autre tendance politique n'avait pas le droit de le manifester.

C. Autres activités susceptibles de renforcer la cohésion sociale.

La grande majorité de la population de la zone vit des activités du secteur informel à savoir le commerce et d'autres métiers comme la mécanique, la soudure, la

¹⁰¹ Iman KABEZA. Enquête orale à BUYENZI 2003

¹⁰² BUTOYI, C. *op.cit* p71

¹⁰³ MUTWARE, C. Enquête orale à BUYENZI 2003.

tôlerie et autres. Ce genre d'activités appelle les gens à travailler ensemble, ce qui renforce les relations sociales entre les collègues (garages, ateliers....)

Pour montrer l'importance de ces activités sur les relations interpersonnelles voici ce que ce garagiste interrogé répond :

« Sisi katika njia ya kudumisha umoja sisi tulipokea vijana bila kuchunguza kabila zao. Ata wale ambao si wa Islamu na wanajinyweya pombe. Uliza hapa kuna vijana wa CIBITOKI, BWIZA, NYAKABIGA, wa hutu na watutsi . Tena tunaishi vizuri nao. Tatizo zinaletwa hasa na nyinyi wasomi.i. Lakini hapa na tunafunza watu kazi zetu zote. Sisi tunaelimisha watu ili wapate jinsi ya kupata hela. Lakini vijana wengine hudanganywa na wana siasa wakipoteza mda kwenye meeting. ¹⁰⁴ »

Ce qui signifie :

« Dans la voie de la consolidation de l'unité, nous, nous avons accueilli sans distinction d'ethnie beaucoup de jeunes même ceux qui ne sont pas des musulmans qui prennent de la bière. Tu peux demander ici, nous avons des jeunes en provenance des quartiers CIBITOKI, BWIZA, NYAKABIGA, Hutu et Tutsi confondus. Et nous vivons dans un climat d'entente. C'est vous les gens qui ont étudié qui êtes auteurs de tous ces problèmes. Ici chez nous, nous donnons des connaissances, pour que chacun puisse gagner de l'argent. Par contre les autres perdent leur temps dans des meetings politiques et sont souvent trompés par les politiciens ».

Revenant encore une fois sur les relations entre garages et autres ateliers divers, nous avons déjà signalé qu'elles doivent être étroites pour l'intérêt de chacun. Le mécanicien, le tôlier, le soudeur, le garnisseur, l'électricien, etc. doivent combiner leurs efforts pour aboutir à un travail totalement achevé.

Nous disons que le fait de travailler tous les jours ensemble, d'avoir les mêmes préoccupations et surtout de faire un travail qui nécessite une complémentarité permet d'une façon ou d'une autre à consolider les liens sociaux entre collègues.

¹⁰⁴ JUMA. A., Enquête orale à BUYENZI 2003

Ces activités permettent à ceux qui les exercent de gagner de l'argent du jour au jour. Par conséquent, tout acte qui risque de paralyser leurs activités est à prévenir et à éviter de justesse si possible.

Les périodes de villes mortes les ont fortement marquées que d'autres périodes de la crise. C'est aussi une raison de se méfier de la politique, car pour cette population, elle est source de nuisance pour leurs activités.

Mais il faut préciser également que le fait de se lancer dans ces activités et de se méfier de la politique a aussi pour cause le taux d'alphabétisation qui est trop bas dans ce monde des musulmans. Cette population suppose qu'elle ne peut rien gagner dans la politique alors que si elle exerce d'autres métiers elle réalise d'énormes bénéfices .

Une autre activité non négligeable qui offre sa contribution dans la consolidation des liens sociaux est le **football**.

En effet les jeux servent de moyens de prise de contacts sociaux, de communication et de contact avec les autres. Le sport par exemple rapproche plus qu'il n'oppose, au delà des différences de fortunes, des disparités sociales, politiques, ethniques et des systèmes sociopolitiques. On a déjà signalé dans notre premier chapitre que la zone BUYENZI concentre la grande majorité des joueurs mais aussi des amateurs de football en Mairie de BUJUMBURA. Il suffit de passer au stade après un match quelque soit son importance pour comprendre. On voit plusieurs minibus qui embarquent les spectateurs vers cette zone, d'autres colonnes de gens aussi qui rentrent à pied vers la zone bloquant la circulation des véhicules.

Une autre chose très intéressante est que les amateurs se recrutent dans toutes les tranches d'âge. Ce sport joue et continue à jouer un rôle rassembleur dans la société.

« Le football est une institution à caractère social. Il est dans la cité, un facteur d'unité et de fierté locale. Dans le stade, toutes les classes confondues communient dans le jeu et les barrières s'estompent derrière la passion collective.

Il est difficile d'apprécier exactement l'intérêt de ce brassage social pour vie de la cité, mais il n'est certainement pas négligeable. Il les lie à un

*groupe, à des règles collectives et par là même contribue à leur intégration sociale*¹⁰⁵».

Il est évident que certains spectateurs viennent aux matchs non seulement pour le sport et le spectacle, mais aussi pour sortir de chez eux et prendre de l'air, pour se changer les idées, se défendre, hurler, oublier pour un moment les conventions sociales et les impératifs de la bonne éducation. Vouer l'arbitrage aux gémonies, s'emporter contre les joueurs adverses (et souvent aujourd'hui ses propres joueurs) s'en prendre à tout le monde et à chacun, bondir de joie, rugir de colère, tout cela est nécessaire individuellement et fort utile socialement. Ce n'est peut-être pas noble, ni même de bon goût, mais l'effet social n'est pas forcément négligeable.

Dans l'équipe, personne ne se préoccupe de la situation, de l'opinion ou de la religion des autres : il y a que des joueurs de football unis pour pratiquer le jeu et s'affirmer dans une joute loyale. Les fanatiques de l'agitation politique parlent de l'opinion des peuples. Et il est bien vrai que les gens du football parlent plus volontiers de leurs équipes favorites que des programmes politiques et vont plus souvent aux matches qu'aux réunions des partis politiques.

Le devoir essentiel des joueurs est d'abord d'être collectif c'est à dire individu constamment au service de la collectivité. Leur relation sera aussi de compréhension mutuelle, et doit tenir compte du respect de la loi, du respect du partenaire mais aussi du respect de l'adversaire. Rappelons qu'au moment fort de la balkanisation ethnique bon nombre de joueurs demandaient refuge chez leurs coéquipiers sans tenir compte de leur l'appartenance ethnique.

La balkanisation ethnique avait tout fait pour séparer les gens mais les terrains de football sont restés des lieux de rassemblement des joueurs et spectateurs des personnes provenant des zones ethniquement réservées se considérant comme grand ennemis. Echanges et jeux étaient partagés en toute amitié en mettant le football au centre de tout.

D'une façon ou d'une autre cela diminue les tensions ethniques entre ces joueurs et spectateurs. Comme la zone BUYENZI rassemble beaucoup de ces gens, nous pensons que ce facteur aurait contribué dans la cohésion sociale. Cette cohésion au sein d'une

¹⁰⁵ MINAN, J, *Football, De l'époque des missionnaires blancs à la formation des joueurs de haut niveau au BURUNDI* FLSH, UB, 1990, p46.

équipe sportive, terme du processus d'intégration des capacités techniques et surtout affective, exprime la manière collective de sentir, de vouloir et d'agir.

Un autre fait non moins important qui participe dans la consolidation des liens sociaux est cette prolifération des **clubs de musique** dans toute la zone. Ceux des jeunes sont préoccupés par la musique moderne (congolaise et américaine) et organisent beaucoup de spectacles où ils gagnent un peu d'argent. D'autres sont des anciens clubs comme Jasmin, superstar... qui ont leurs propres chansons. Dans celles-ci, on y trouve les emprunts de la culture musulmane. Ils chantent souvent les faits de la vie quotidienne ; la vie des couples, les rivalités entre les coépouses ou entre les familles voisines.

Ce qui est très important pour nous ; ce n'est pas le contenu de leur chanson même si parfois on y trouve un message de paix ou de réconciliation mais c'est le fait de rassembler tout un monde de gens, de passer de bonnes heures de divertissement ensemble et cela plusieurs fois.

Du point de vue sociologique, cette action est très importante dans le renforcement des relations interpersonnelles et dans la régulation des tensions sociales entre les gens. Un membre du club superstar nous parle de leur contribution dans la recherche de la paix pendant la crise à travers leur club.

« Kikundi hiki cha superstar kilitoa mchango mkubwa kwa kustawisha umoja katika raia wakati mzozo ulipozuka hapa BUYENZI: tulikaziia saana mambo yanaohusu umoja, mapenzi kati ya watu. Tuna mashabiki wengi ambao wana tupenda na wanaofata ushauri wetu. Mchango wetu si mdogo sababu ukiwa na uwezo wa kukusanya watu zayidi ya miatanu (500) kila siku, ukiwaeleza mambo ya upendo¹⁰⁶ ».

Ce qui signifie :

« Quand la crise a éclaté ici à BUYENZI nous avons participé dans la consolidation de la paix, de l'amour entre les gens. Nous avons beaucoup de fans, qui nous aiment et qui suivent nos messages. Notre contribution n'est pas petite, si on est capable de rassembler cinq cent personnes environs, avec qui vous partagez un message d'amour ».

¹⁰⁶ Adidja JUMA, Enquete orale à BUYENZI 2003

Nous ne voulons pas trop insister sur le contenu du message donné dans leurs chassons mais en plus d'autres fêtes soit à caractère religieux ou pas, cela donne l'occasion au renforcement des liens sociaux.

La répétition de ses genres de fêtes et d'autres activités de rencontres servent à rapprocher les individus, à entretenir la cohésion au sein du groupe ou de la communauté.

C'est ce que reconnaît Lombard en reprenant les idées de Radcliffe-Brown :

« Ainsi qu'il s'agisse de cérémonies de mariage, de danses ou d'autres institutions, leur fonction est toujours de développer par des mécanismes affectifs certains sentiments collectifs nécessaires au maintien de la solidarité ¹⁰⁷ ».

Pour conclure ce petit point concernant les activités susceptibles de consolider la cohésion sociale, nous disons que toute activité quelque soit son but (lucratif ou de simple divertissement) qui amène les gens à se regrouper beaucoup de fois, soit pour faire un travail ou pour se divertir a des effets socialisant et permet le renforcement de la cohésion sociale au sein de ce groupe.

« La cohésion sociale, elle, constitue l'ensemble des forces qui agisse sur les membres pour le maintien à l'intérieur du groupe, explique le fait que les sentiments de solidarité atteignent parfois leur point culminant en entraînant tout un groupe à se comporter comme un seul homme.

Ce sont les aspects physiques et moraux qui constituent la base de la cohésion sociale. Il s'agit donc d'un penchant affectif envers le groupe et aussi une adaptation ou une intégration de l'individu dans son milieu ¹⁰⁸ ».

D. Le paradoxe de l'évitement de la loi nationale.

Nous venons de voir quelques facteurs qui entrent en jeu dans le renforcement de la cohésion sociale. Mais la société étant ce qu'elle est, les conflits sont toujours existants. Certains auteurs affirment que ceux-ci sont utiles à la société.

¹⁰⁷ LOMBARD, J. *L'Anthropologie britannique contemporaine*, Paris, PUF, 1963 p243.

¹⁰⁸ RADCLIFF-BROWN, A. R, *Structure et fonction dans la société primitive*, Paris, Ed de Minuit, 1968, p126

Nous avons également déjà mentionné que les habitants de la zone BUYENZI, qui sont en grande partie des musulmans, font rarement recours aux tribunaux ou à l'administration de la zone lorsque un conflit éclate (nous parlons surtout des conflits de nature sociale). Ils préfèrent les régler dans le cadre religieux.

Comme certains témoignages des musulmans que nous avons interrogés sur terrain le confirment, les musulmans sont persuadés que leur façon de gérer les conflits est crédible et efficace pour trois raisons :

- premièrement, parce que c'est une façon de gérer les conflits tels que Dieu lui-même le demande à travers le coran, un livre saint, que tout le monde devrait respecter.
- Deuxièmement, dans les tribunaux, les juges peuvent être corrompus mais le Cheikh ou l'Imam qui fait référence au texte du coran pour rendre justice ne peut pas tomber dans un péché aussi grave. L'œil d'Allah est toujours au dessus de lui. Et puis encore, il n'est pas seul pendant le jugement.
- enfin la troisième raison évoquée par ces musulmans, est le fait de faire confiance à ceux qui arbitrent les conflits permet aux deux parties en conflit d'accepter le jugement rendu et de l'exécuter sans rancune car elle est une volonté de Dieu¹⁰⁹

Pour illustrer tout ce qu'on vient de noter, voilà quelques témoignages pertinents recueillis sur terrain :

« Ni sheria za Mungu ndizo zinatuongoza na kutupa njia ya uamuzi wakesi hizo .sababu tulizijifunza. Tuelewe hapa kwamba si hekima ya bindadamu¹¹⁰ »

« Ce sont les lois de Dieu qui nous gardent dans la résolution des conflits parce qu'on a étudié cela. Sachez bien que ce n'est pas par la volonté de l'être humain ».

« Hasa imani bakika koroani ndiyo inao wasukuma kwenda kuona viongozi wa kidini. Katika dini hakuna ujanja, rushwa, uongo au siasa. Washika dini wanajua kwamba sheria za serekare zimeundwa na watu,na zinageuka.

¹⁰⁹ Cheikh Omar SHABANI enquête orale à BUYENZI.2003

¹¹⁰ Cheikh Omar SHABANI enquête orale à BUYENZI.2003.

Lakini kinyume na hapo sheria za koroani ni za mungu alietuumba na hazigeuke »

Ce qui veut dire :

« C'est la confiance qu'on a pour le coran qui pousse les gens à se diriger vers les chefs religieux (pour la régulation des conflits).

Dans le cadre religieux, il ne peut y avoir de l'escroquerie, de corruption ou de mensonge. Les lois de l'Etat ont été régies par les hommes, et ces lois peuvent changer. Par contre, les lois coraniques sont des lois de Dieu qui nous a créé. Elles ne changent jamais ».

« Ikiwa jamii na familia za BUYENZI zinaishi kwa usalama ni kwa sababu ya kushunghurikia vizuri kesi zao¹¹¹ ».

Ce qui veut dire :

« Si les habitants et les familles vivent en toute tranquillité à BUYENZI c'est parce que leurs conflits sont bien gérés ».

Ce sont ces mêmes propos tenus par les musulmans qui sont enseignés aux adeptes dans les mosquées ou dans d'autres rencontres. Cependant comme nous l'avions pu constater au tribunal, un petit nombre de musulmans font recours au tribunal.

Ceux-ci sont taxés de « faux musulmans » par leurs coreligionnaires.

« Wanaojielekeza serikari ata akiwa ni wazaliwa wa kislamu maranyingi utakuta kwamba hawayajua vizuri sheria za koroani wao huzishika juujuu¹¹² »

Ce qui veut dire :

« Ceux qui se dirigent vers l'Etat (pour dire le tribunal) , même si parfois ce sont musulmans natifs, ils n'ont pas encore bien compris les lois du coran ,ou ils les comprend d'une façon très superficielle ».

¹¹¹ Imam KABEZA, enquête déjà citée.

¹¹² Cheikh MUFDI ABOUBAKAR Ali, enquête déjà citée.

A lire tous ces propos tenus par les « vrais » musulmans, un observateur non avisé pourrait croire que cette façon de gérer les conflits est la meilleure qui soit. Nous ne voulons pas mettre en cause ce mécanisme de résolution des conflits, mais on doit avouer comme la plupart d'ailleurs nous l'ont affirmé qu'il y a ceux qui se résignent au jugement rendu de peur d'être marginalisés dans la communauté.

Certaines femmes n'hésitent même pas à dire que c'est une façon pour les hommes de garder leur domination sur le monde féminin. Ceci parce que la plupart des conflits auxquels ces chefs religieux sont appelés à gérer concernent surtout les affaires de divorce, de l'héritage, ... reconnaissance des enfants par le père, etc. Alors les lois auxquelles on fait référence réservent une place négligeable à la femme. Certains disent même qu'elles sont discriminatoires envers les femmes.

Une autre chose très importante qui pousse les musulmans à faire rarement recours au tribunal ou à l'autorité administrative, c'est le climat qui a caractérisé les relations entre l'islam et l'administration dans le passé. Cette crise de confiance qui commence après l'indépendance a créé une certaine méfiance envers la politique et à l'administration chez les musulmans.

Certains disent même que les musulmans ont peur de l'administration. Lorsqu'un musulman a une affaire à régler dans l'administration, celui-ci pense directement à la corruption.

C'est quelqu'un qui se considère toujours comme un étranger envers l'administration. C'est pour cela que quand il a un procès au tribunal, il n'a pas confiance que les choses vont se régler dans la bonne justice. Pour cela il préfère alors faire appel aux autorités religieuses compétentes en la matière.

E. Le modèle « Buyenzien » en question.

Si plusieurs de nos interlocuteurs musulmans vantent leur façon de régler les conflits sociaux, il ne faut pas perdre de vue que les lois coraniques auxquelles ont fait référence datent du 7^{ème} siècle après Jésus-Christ, avec la naissance de l'Islam (622). Or, si les lois étaient valables à l'époque il n'est pas aisé de dire qu'elles le sont même aujourd'hui car la société n'est pas quelque chose de statique. Elle évolue avec le temps et les lois au même rythme.

Si on analyse ce système dans le contexte actuel des droits de l'homme, on constate que la procédure est archaïque. La plupart des procès auxquels font face souvent les tribunaux sont des cas de divorce, de droit de succession et la non reconnaissance des enfants ou leur prise en charge par le père.

Comme on l'avait déjà précisé dans notre deuxième chapitre, ce sont les mêmes conflits qui sont fréquents dans la zone BUYENZI.

Si le tribunal de résidence de BUYENZI n'enregistre pas beaucoup de cas c'est tout simplement parce que ces conflits sont souvent réglés dans le cadre religieux. Peut-on alors dire que ces conflits trouvent des solutions satisfaisantes dans le cadre religieux ? Nous pensons qu'il faut relativiser (la réponse car beaucoup de personnes au cours de nos enquêtes nous ont affirmé qu'ils sont contraints de s'incliner à la décision du conseil des Cheikhs pour ne pas se retrouver en marge de la communauté).

Concernant par exemple les questions d'héritage, si le mari meurt, il appartient à la famille du mari de gérer les biens et non à la veuve. Celle-la reçoit ce qu'on appelle « SMUNI » c'est à dire un geste de reconnaissance qu'elle est la mère des enfants. Ce geste peut être de nature financière ou matérielle. La veuve quitte alors son foyer et laisse sa belle famille s'occuper des enfants (Cf Surat AN-NISSAT (Les femmes chap. IV-1-12)).

Parfois, la situation devient intolérable pour la femme qui a contribué dans la recherche du patrimoine familial. Elle préfère alors faire recours au tribunal qui la remet dans ses droits comme cette veuve que nous avons rencontrée au tribunal de résidence de BUYENZI qui nous a fait ce témoignage :

« Mon mari avait fait un accident il y a trois ans. Je me débrouillais moi-même pour faire vivre mes cinq enfants mais aussi deux autres qu'il a eu avec une deuxième femme. Je faisais du commerce (BUJUMBURA-RUGOMBO).

Je parvenais à subvenir aux besoins de la famille mais aussi à assurer les soins de santé pour mon mari. Ma belle famille, qui me haïssait d'ailleurs, n'intervenait jamais. Maintenant , ça fait trois ans qu'il est mort, ma belle famille a voulu mettre la main sur mes biens, prétendant que j'utilisais l'argent de mon mari. Elle a voulu jusqu'à connaître ma situation bancaire figurez-vous. J'ai dit non et on a voulu s'emparer de mes biens par force. On a convoqué un conseil de familles sous la présence d'un Imam. On m'a raconté ce que dit le coran, apparemment qui m'obligeait de céder.

J'ai refusé et j'ai par la suite intenté un procès au tribunal contre ma belle famille qui me menaçait de m'incliner devant la décision du Conseil de famille. Prochainement j'ai confiance que je veux rentrer dans mes droits » (Elle a préféré garder l'anonymat).

D'autres conflits fréquents comme nous avons pu le constater dans les différents dossiers consultés au tribunal de résidence de BUYENZI ; ce sont des conflits en rapport avec la polygamie et le divorce. Ces unions qui se contractent dans le cadre religieux, en dehors de la loi nationale sont fragiles et moins protégées. Et en grande partie le divorce se consomme en défaveur de la femme. Dans différents dossiers qu'on a pu consulter sur les affaires de divorce, on trouvait un petit papier appelé « TALAKA » c'est à dire un papier où l'homme déclare à la femme qu'il ne veut plus vivre avec elle. Ce papier est soumis à la femme mais aussi au conseil de Cheikhs qui apprécie si les arguments pour le divorce sont convaincants. Si le papier est écrit trois fois de suite c'est à dire qu'on a atteint une position de non-retour. La femme doit partir et le mari prend en charge les enfants.

Ces cas sont beaucoup signalés dans ce tribunal mais il faut avouer que c'est une affaire des femmes courageuses, car elles s'opposent à toutes les railleries de la communauté. La greffière en chef au tribunal nous a affirmé que celles qui viennent retirer leur plaintes sont sous la pression de la communauté musulmane.

CONCLUSION GENERALE

L'objet de ce travail était d'étudier et comprendre les mécanismes de régulation des conflits en zone BUYENZI, une zone qui n'a pas été secouée par la crise qui a débuté en octobre 1993.

Dans le premier chapitre, nous avons présenté la société de notre zone d'étude dans ses aspect sociologique et anthropologique. C'est une zone qui comprend une population hétérogène si on s'intéresse à l'origine ou à l'ethnie de chacun de ses habitants. Malgré cette diversité, cette société s'est construite une nouvelle identité commune qui étouffe toutes les autres : l'identité musulmane. Les rapports sociaux entre les habitants sont en grande partie régis par cette religion. Dans les relations

sociales, les autorités religieuses jouent un rôle capital. Elles sont même plus considérées dans la société, si on les compare aux autorités administratives.

L'autre point caractéristique de cette zone est la multiplicité des activités du secteur informel qui rassemble bon nombre des habitants.

Dans le second chapitre, nous avons centré notre étude sur les différents types de conflits existants en zone BUYENZI et leurs mécanismes de gestion. Parmi les différentes théories sur la gestion des conflits développées par plusieurs auteurs occidentaux, une gestion de conflits sur base de la culture est celle qui intéresse la zone BUYENZI. Les autorités religieuses, de la base jusqu'au sommet, se chargent de régler les rapports entre les habitants.

Dans le troisième chapitre, nous avons essayé de montrer les facteurs qui expliquent la cohésion sociale entre les habitants, une cohésion qui s'est manifestée durant la période de crise (mars 1994). Ce comportement relève des facteurs combinés ayant pour point commun l'existence des activités permettant un contact permanent entre les habitants. Nous avons visé en premier lieu la proximité du lieu de culte qui offre un espace de rencontre permanent (au moins 5 fois par jour). Ces rencontres permettent aux musulmans de rester toujours proches les uns des autres et de partager chaque jour proches de nouvelles informations.

En deuxième lieu, nous avons ciblé la présence en abondance des métiers divers qui rassemblent le gros de la population et qui les invitent à travailler ensemble. A tout cela il faut ajouter certaines activités culturelles et sportives qui jouent également un rôle d'intégration sociale.

Enfin, en dernier lieu, l'histoire tourmentée qu'a connue cette population a suscité un sentiment de solidarité au sein de cette population et à se désintéresser de la politique.

Toutefois, si la gestion des conflits sur base de la religion intéresse la grande partie de la population de notre zone d'étude, nous ne pouvons pas affirmer que c'est la meilleure qui soit. Elle crée parfois pas mal de frustrations, même si souvent les parties en conflit se résignent par peur d'être mis à la marge de la communauté. L'autre constat que l'on peut se faire, c'est que plus les nouvelles générations

embrassent de plus en plus l'école publique, plus le pouvoir donné aux autorités religieuses chargées de la régulation des conflits diminue. La preuve est que les musulmans qui ont fait l'école « moderne » (contrairement à l'école coranique) font parfois recours au conseil des cheikhs qu'aux tribunaux.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GENERAUX

- ABRAMS, J.S, Burundi, Anatomy of an Ethnic Conflict, London, Survival, 1995, 65 p.
- BADIE, B., Culture et politique, Paris, Economica, 1993, 169 p.
- BAECK, L., Etude socio-économique du centre extra coutumier d'Usumbura, Bruxelles, Académie royale des sciences coloniales, 1957, 156 p.
- BUSCH, M., La sociologie du temps libre existe-t-elle ?, La Haye, Monton, 1975, 253 p.
- COULON, C. Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire, Paris, Karthala, 1988, 182 p.
- DECRAENE, P., Vieille Afrique, jeunes nations, Paris, PUF, 1982, 157 p.
- DESCROCHE, H., Sociologie religieuse, Paris, PUF, 1978, 221 p.
- DURKHEIM, E., De la division du travail social, Paris, P.U.F, 1967, 647 p.
- GRANDVOINET, H. et SCHEIDER, H., sous dir, La gestion des conflits en Afrique : un défi permanent, Paris, OCDE, 1998, 167 p.
- GRELE, M.A., Religion, culture et politique en Afrique noire, Paris, Economica, 1981, 206 p.
- HERSKOVITS, M.J, Base de l'anthropologie culturelle, Paris, Payot, 1967, 272 p.
- LEENER, P., Gestion positive des conflits, Londres, Macmillan, 1997, 157 p.
- LOMBARD, J., L'anthropologie britannique contemporaine, Paris, PUF, 1963, 243 p.
- MARISSAL, J., L'Islam et les croyances interlacustres de l'Afrique de l'Est au 19^e siècle, T.2, Paris, 1976, 540 p.
- MERLE, M., L'Afrique noire contemporaine, Paris, Armand Colin, 1972, 253 p.
- MICHAUD, Y., Violence et théorie sociale : Approche fonctionnaliste, Collection, Que sais-je ?, Paris, PUF, 1986, 123 p.
- NISBET, R.A., La tradition sociologique, Paris, PUF, 1984, 321 p.
- NORTHRUP, T.A, Les conflits intraitables et leur transformation, Syracuse, NY Syracuse University Press, 1989, 86 p.
- OSMONT, A., Une communauté en ville, les costors de Dakar, Paris, Karthala, 1988, 101 p.
- PARSONS, T., Le système social, Londre, The free press of Glencoe, 1964, 316 p.
- RADCLIFFE-BROWN, A.R., Structure et fonction dans la société primitive, Paris, Ed. de minuit, 1968, 363 p.

- REYNAUD, J.D., Sociologie des conflits du travail, Paris, P.U.F, Collection, Que sais-je ? 1982, 124 p.
- RIVIERE, C., Socio-anthropologie de religions, Paris, Armand Colin, 1997, 191 p.
- SAINT-BLANCAT, C., L'Islam de la diaspora, Paris, Bayart, 1997, 256 p.
- UNESCO, Des études sur les relations entre groupes ethniques en Afrique, Paris, 1993, 145 p.
- WEBER, M., Economie et société, T.1, Paris, Plon, 1971, 643 p.

THESES ET MEMOIRES

- BARANDEMVYA, L., Le cosmopolitisme de la ville de Bujumbura, Mémoire, U.B, Ecole de journalisme, 1988, 50 p.
- BUTOYI, C., Islam et politique en Mairie de Bujumbura, Mémoire, U.B, FLSH, 2001, 105 p.
- GAKUBA, C., L'Islam au Burundi de 1896 à 1986, Mémoire, UB, FLSH, 1987, 97 p.
- MANIRAKIZA, R., Expansion spatiale, démographique et développement économique de la ville de Bujumbura (de 1979 à nos jours), Mémoire, U.B, FLSH, 1995, 117 p.
- MINANI, J., Football de l'époque des missionnaires blancs à la formation des joueurs de haut niveaux au Burundi, Mémoire, U.B, IEPS, 1963, 122 p.
- MISIGARO, I., Que représentent les écoles coraniques pour les parents musulmans du Burundi, Mémoire, UB, FPSE, 1991, 107 p.
- MPETI, M.N., Evolution de la solidarité traditionnelle en milieu rural et urbain du Zaïre : Le cas des NTOMBA et des BASENGERE du lac Mandobe, Thèse, Kinshasa, Presse Universitaire du Zaïre, 1974, 274 p.
- NAHIMANA, A., Le marché du quartier Buyenzi 1980-1981, Mémoire, U.B, FLSH, 1985, 61 p.
- NDIHOKUBWAYO, A., La politique belge en matière d'habitat dans le milieu urbain de Bujumbura (1947-1972), Mémoire, U.B, FLSH, 1990, 82 p.
- SAHINGUVU, G., Les droits fonciers dans les ex-centres extra-coutumiers sous leurs doubles aspects historiques et juridiques, Mémoire, U.B, Faculté de Droit, 1972, 95 p.
- SILVIN, P., La sous-urbanisation et les villes du Ruanda-Urundi, Thèse, Université de Bordeaux III, 1984, 570 p.

DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPEDIES

BOUDON, R. et BOURRICAUD, F., Dictionnaire critique de la sociologie, Paris, PUF, 4^{me} éd ; 1994, 714 p.

Encyclopédie française, Paris, Larousse, 1973, 5696p.

Encyclopaedia universalis, Vol. 1, Paris, 1990, 1053p.

MALHERBE, M., Encyclopédie des religions de l'humanité, Londres, Fleris, 1989.

JOURNAUX ET REVUES

FISHER, R.J., KEASHLY, L., "The potential complementary of mediation and consultation within a contingency model of third party intervention", in Journal of peace research, 1991, pp.35-45.

FOSSART, R. « Les Etats », in La société, T.5, Paris, Seuil, 1978, pp.95-99.

GATALI, J.B., « Bujumbura, des origines à nos jours : essor spatial et démographique », in Culture et société, Bujumbura, Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture, 1979, pp.36-37.

International Alert, "Manuel d'information pour la transformation des conflits", Londres, Macmillan, 1996, p.230.

LAFERIE, B., « L'Islam en Afrique noire », in Croisade des jeunes nations, juillet-août 1982, pp.49-50.

NYAMBARIZA, D., « L'occupation des terres de la plaine de Bujumbura par les Swahili 1933-1935 », in Cahier d'Histoire, Bujumbura, U.B, n°3, 1985, pp.12-15.

RUDIPRESS, n°53 du 8 mars 1958

LISTE DES INFORMATEURS

Nom	Lieu d'enquête	Religion	Age	Profession	Date
Cheikh Mufdi Aboubakar Ali	Buyenzi	Musulmane	43	Représentant des cheikh du Burundi	3/2/2003
Cheikh Hussen KAHINGA	Buyenzi	Musulmane	40	Président du Cercle Islamique des Jeunes pour le Développement	6/2/2003
Cheikh Omar Shabani	Buyenzi	Musulmane	50	Directeur de l'Ecole Primaire Coranique	1/3/2003
Imam KABEZA	Buyenzi	Musulmane	41	Dirige la prière en l'absence du cheikh	21/1/2003
NIMBONA Marie Rose	Buyenzi	Chrétienne	38	Commerçante	3/2/2003
AMANI Idrisa	Bwiza	Musulmane	28	Soudeur	3/2/2003
MUTWARE Claude	Buyenzi	Musulmane	29	Mécanicien	15/2/2003
JUMAINE Abedi	Buyenzi	-	42	Président de l'association des artisans de Buyenzi	27/10/2003
KALINGO MAULIDI	Kinama	-	-	Elève	3/3/2003
ADIDJA JUMA	Buyenzi	Musulmane	29	Artiste	1/4/2003
MULENDA KASIM	Buyenzi	Musulmane	21	Sans	1/4/2003